

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Quelles ont été les contributions des différents protagonistes internationaux dans la résolution du conflit en Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995 ?

Auteur : Marie-Victoire van de Werve de Schilde
Promoteur(s) : Amine Aït-Chaalal
Lecteur(s) : Stipe Odak
Année académique 2018-2019
Master en relations internationales- finalité en diplomatie et résolution
des conflits

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Marie-Victoire van de Werve,
La Hulpe, 11 août 2019.

Remerciements

Merci tout particulièrement à mon promoteur Monsieur Amine Aït-Chaalal qui m'a aidée durant toute la rédaction de mon mémoire.

Merci à tous mes professeurs en relations internationales mais aussi en sciences politiques. Particulièrement, à Monsieur Christopher Walsch qui m'a ouvert les yeux sur cette région passionnante des Balkans.

Merci à ma petite sœur de m'avoir supporté durant ces longues journées d'écriture.
Merci à ma grande sœur d'être toujours là pour me corriger.

Merci à mon amie Soheila pour ses précieux conseils.

Et surtout, merci à mes parents qui m'ont soutenu tout au long de mes études.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : remise en contexte des causes du conflit	5
1. La Yougoslavie de Tito	5
1.1. Nationalité et Peuples (républiques, provinces, minorités)	5
1.2. Communautés et Religions	7
1.3. Le titisme	8
1.4. La Constitution de 1974 et son aspect de confédération	10
1.5. La mort de Tito : début des tensions et crise économique	10
2. Montée des nationalismes.....	11
2.1. L'arrivée de Milošević et le chauvinisme serbe	11
2.2. L'éclatement yougoslave.....	12
2.3. Le projet d'une Grande Serbie par Milošević.....	13
2.3.1. Nettoyage ethnique et "Grande Serbie"	13
3. L'éclatement yougoslave sur bases nationalistes.....	15
3.1. Guerres d'indépendance	15
3.1.1. Croatie	15
3.1.1.1. Les printemps croates de 1971	15
3.1.1.2. La fin de la Yougoslavie	15
3.1.1.3. La guerre en Croatie	16
3.1.2. Slovénie	18
3.1.3. La confusion occidentale et le processus de paix en Croatie et Slovénie	
19	
DEUXIÈME PARTIE : le cas de la Bosnie-Herzégovine	21
1. La Bosnie-Herzégovine, un État artificiel ?	21
2. Le mélange bosnien.....	22
3. Islam en Bosnie-Herzégovine.....	23
4. Le début des tensions	23

TROISIÈME PARTIE : La guerre, l'intervention internationale et la résolution du conflit25

1. Les propositions de résolution du conflit émises durant la crise yougoslave ..25

De juin à septembre 1991, la CEE essaye de résoudre seule les conflits en ex-Yougoslavie.25

1.1. L'accord de Brioni25

D'octobre 1991 à juillet 1992, l'ONU s'implique.....26

1.2. La commission Badinter26

1.3. La Forpronu en Croatie26

1.4. Référendum sur l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.....27

1.5. Le plan Carrington-Cutileiro27

1.6. Le siège de Sarajevo.....28

De juillet 1992 à mars 1993, la CEE, incapable de trouver une solution viable au conflit, laisse la place à l'ONU pour gérer des accords de paix entre les différents partis.31

1.7. Le plan Vance-Owen.....32

De mars 1993 à janvier 1994, l'ONU, incapable d'utiliser la force comme moyen d'action, commence à interagir avec l'OTAN.....34

1.8. Le plan Owen-Stoltenberg.....35

De février 1994 à décembre 1995, les États-Unis décident de s'impliquer après les nombreux échecs de l'ONU et de l'OTAN.....36

1.9. L'obus du marché de Sarajevo.....36

1.10. Création de la fédération croato-musulmane37

1.11. Le groupe de contact.....38

1.12. L'attentat du marché de Sarajevo40

1.13. Les accords de Dayton.....40

2. Les États occidentaux, grands observateurs tacites du conflit.....41

2.1. La France41

2.2.	L'Allemagne	43
2.3.	La Russie	43
2.4.	Les autres pays	44
3.	L'ONU	44
4.	La Forpronu	45
5.	L'action humanitaire en Ex-Yougoslavie.....	45
5.1.	Le Comité international de la Croix-Rouge.....	45
5.2.	Le Haut-Commissariat des réfugiés	46
5.3.	Les « zones de sécurités ».....	47
6.	Les crimes commis durant la guerre de Bosnie-Herzégovine	48
6.1.	Le massacre de Srebrenica.....	48
6.2.	Les viols.....	49
QUATRIÈME PARTIE : justice et réparation en Bosnie-Herzégovine.....		50
1.	Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	50
2.	La Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui	53
CONCLUSION		55
BIBLIOGRAPHIE		59
Livres		59
Sources électroniques		59
Documents légaux		62
Articles.....		62
Documentaires		62
Sources consultées mais non citées		63
Documentaire		64

INTRODUCTION

La question étudiée de mon mémoire porte sur la résolution du conflit en Bosnie-Herzégovine. Comment les protagonistes internationaux sont-ils intervenus et ont tenté de mettre fin à la guerre ? Mon fil d'Ariane au cours de ce mémoire sera la question « Comment le processus de paix a été mis en place pour résoudre le conflit en Bosnie-Herzégovine ? »

Mon sujet se délimite dans le temps et plus particulièrement à la période depuis le début du conflit jusqu'aux accords de Dayton en 1995. Une rapide remise en contexte de l'époque s'impose. En effet, au début des années 90, de nombreux autres conflits se déroulent dans le monde, tels que le génocide rwandais en 1994, ainsi que l'invasion du Koweït en 1991 par l'Irak qui mène à la guerre du Golfe. C'est une période où le droit d'ingérence - le droit pour des pays d'intervenir dans des pays en conflit pour protéger les populations - apparaît comme un débat chez les politiciens.

Mon sujet se délimite aussi dans l'espace en particulier sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine avec un regard tourné sur les protagonistes internationaux pour analyser leurs réactions au moment du conflit. Je citerai aussi les autres pays des Balkans pour une remise en contexte qui permettra une meilleure compréhension des causes du conflit.

Je parlerai aussi des différents acteurs de la sphère internationale qui sont intervenus dans le conflit tel que les États-Unis et la Communauté économique européenne avec un regard plus particulier sur la France et l'Allemagne, mais également sur les organisations internationales telles que l'OTAN et l'ONU. Je m'intéresserai aux adversaires dans le conflit tel que la Croatie et la Serbie. La guerre en Bosnie-Herzégovine a débuté comme un conflit intercommunautaire avant de dériver vers un conflit international après l'intervention de nombreux États étrangers.

Dans ma réflexion, j'émettrai des hypothèses pour construire mon raisonnement. Tout d'abord, ma première hypothèse est que « si la Communauté économique européenne a mis tellement de temps à réagir dans le conflit, c'est parce que les

dirigeants européens n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur la politique à adopter. » Dès le début du conflit, il a été difficile pour certains dirigeants européens de distinguer les agresseurs des agressés. Même si ce sont les Serbes qui ont attaqué en premier, les pays européens ainsi que l'ONU ont mis beaucoup de temps à désigner des responsables. Il est important de bien comprendre les éléments déclencheurs du conflit et c'est pour cela que lors de mon analyse, je m'intéresserai à l'histoire de la Yougoslavie. De plus, la Bosnie-Herzégovine était considérée comme un État artificiel par la Communauté économique européenne, car elle était composée de nombreuses et différentes communautés¹, nationalités et religions. Plus de 30 % des Bosno-Serbes vivaient sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine. Certains dirigeants européens ne voyaient pas comment intervenir dans ce cas-là, vu qu'il y avait la volonté de ces Bosno-Serbes d'être rattachés à la Serbie. Les dirigeants européens ne voulaient pas entrer dans un conflit interminable où ils n'avaient même pas le soutien de la population locale. La Serbie à l'époque était une république puissante de l'ex-Yougoslavie avec un gouvernement fonctionnel et une souveraineté respectée alors que la Bosnie-Herzégovine était la république la plus défavorisée de l'ex-Yougoslavie et était en train de se déchirer entre les différentes communautés de sa population qui souhaitaient être rattachées aux républiques voisines. Par ailleurs, la Serbie a tenté durant une grande partie du conflit de ne pas faire de vagues à l'international. Elle essayait toujours de ne pas dépasser la ligne rouge pour éviter une intervention internationale.

Ma deuxième hypothèse est que « l'ONU par son inaction a perdu beaucoup de sa légitimité en tant que régulateur international de la paix dans le monde ». Ce conflit a été une mise à l'épreuve. C'était une occasion de prouver le bon fonctionnement onusien et de légitimer aux yeux du monde sa raison première : maintenir la paix dans le monde.

Ma troisième hypothèse est que « l'OTAN a aussi perdu de sa légitimité et de sa crédibilité dans ce conflit ». L'OTAN et la Communauté économique européenne

¹ Dans de ce mémoire, je privilégie le terme "communauté" à la place du terme "ethnie", car ce dernier est trop sévère. Quand on fait partie d'une ethnie, on n'a pas le choix. Alors qu'une communauté privilégie l'adhésion volontaire par une cohésion d'idées et de visions communes. De plus, toute la population des Balkans est slave, d'où le terme "Yougoslavie" ("salves du sud").

n'ont pas su résoudre un conflit sur leur propre territoire européen. Ils ont dû faire appel à l'ONU, ce qui les a fortement décrédibilisés.

Mes auteurs-clés pour comprendre les causes du conflit en Bosnie-Herzégovine sont Paul Garde, Xavier Bougarel et Catherine Samary. Paul Garde est un expert de l'histoire de la Yougoslavie, auteur de nombreuses œuvres sur ce sujet. Ses livres analysent très bien la situation de l'époque. Les nombreux détails sur la vie quotidienne et sur les tensions de la période sont d'une grande aide pour la compréhension du contexte. De nombreux autres auteurs sur lesquels je me suis appuyée dans ma rédaction se sont d'ailleurs servis des écrits de Garde comme base. Xavier Bougarel est un chercheur et spécialiste des Balkans. Ses travaux scientifiques sur l'Islam en Bosnie-Herzégovine, sur les guerres et les après-guerres dans l'espace yougoslave, permettent une meilleure approche de la société bosnienne et des facteurs qui ont mené à la crise intercommunautaire. Il s'intéresse au fonctionnement politique et sociétal de la Bosnie-Herzégovine ainsi qu'à son rapport à l'Islam. Enfin, Catherine Samary, spécialiste des Balkans et de l'Europe de l'Est, apporte une clarté grâce à sa thèse sur l'économie titiste en Yougoslavie.

Je trouvais aussi intéressant de prendre des auteurs tant européens que des Balkans. Il est important d'analyser les différents points de vue des auteurs français ainsi que des auteurs croates, serbes et bosniens sur le sujet. C'est pour cela que je me suis servi du livre écrit par Nikola Kovac, Bosniaque et ministre de la Bosnie-Herzégovine en 1992, mais aussi de Vjekoslav Radović, né en Croatie d'un père serbe et d'une mère croate, qui se considérait comme yougoslave avant tout. Chacun a sa version de l'histoire et par ce mémoire, j'essaye d'apporter un regard neutre.

Pour finir, j'ai décidé de baser mes sources sur des écrits rédigés pendant le conflit, mais aussi après. En effet, de nombreux ouvrages sur lesquels je me base datent de la période où le conflit sévissait toujours et il est intéressant de voir les points de vue des auteurs à cette époque, mais aussi de voir les évolutions et comparaisons avec des écrits qui sont postérieurs. Il est important de prendre plusieurs ouvrages qui délimitent différentes périodes afin de voir comment les positions ont changé et pourquoi elles ont changé de cette manière.

Dans ce mémoire, je privilégie une terminologie adaptée à aujourd'hui pour mentionner les différents habitants de la Bosnie-Herzégovine. Pour décrire les habitants de la Bosnie-Herzégovine, j'utilise le terme « Bosniens », pour les Croates de Bosnie-Herzégovine « les Bosno-Croates », pour les Serbes de Bosnie-Herzégovine « les Bosno-Serbes », et pour les Musulmans de Bosnie-Herzégovine ainsi que tous ceux qui se rattachent à une Bosnie-Herzégovine multiculturelle, « les Bosniaques ». Les terminologies utilisées dans ce mémoire évolueront au fil du temps. Je parlerai de Communauté économique européenne (CEE) jusqu'à ce qu'elle devienne la Communauté européenne (CE) après l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht le 1^{er} novembre 1993.

Dans la première partie, je procède à une remise en contexte des causes du conflit. Pour comprendre le cheminement qui a mené à la guerre de Bosnie-Herzégovine, il est nécessaire d'expliquer la Yougoslavie sous Tito jusqu'à sa dissolution, à sa mort, et aux montées des tensions nationalistes sous Slobodan Milošević et Franjo Tudjman. L'éclatement yougoslave débute à la déclaration d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie en 1991 et aux guerres qui suivirent. La Communauté économique européenne (CEE), soucieuse de ne pas voir de combats sur le continent essaye de mettre en place des accords de paix comme les accords de Brioni. Au moment du déclenchement des conflits yougoslaves, la CEE est en pleine négociations du futur Traité de Maastricht et pour elle, résoudre ces conflits, permettrait de montrer la cohésion et l'unité de la future Union européenne.

Dans la deuxième partie, je parle du cas de la Bosnie-Herzégovine. La Bosnie-Herzégovine, État multiculturel et multicommunautaire ne peut pas échapper aux montées des nationalismes dans ces républiques voisines. Composée à 31% de Bosno-Serbes, à 17% de Bosno-Croates et à 45% de Bosniaques, elle est le terrain idéal pour l'éclatement des tensions communautaires.

Dans la troisième partie, je décris la guerre ainsi que les nombreuses tentatives de processus de paix de la CEE et de l'ONU pour résoudre le conflit en Bosnie-Herzégovine. Je divise cette partie en trois périodes. La première période va de juin à septembre 1991 où la CEE essaye de résoudre seule les conflits en ex-Yougoslavie, mais sans succès. Dans la deuxième période, d'octobre à juillet 1992, la CEE demande à l'ONU d'intervenir. Ils travaillent ensemble sur des accords de paix. De juillet 1992 à mars 1993, la CEE s'efface au profit de l'ONU, n'ayant trouvé aucune solution viable

au conflit. De mars 1993 à janvier 1994, l'ONU appelle à l'aide l'OTAN pour recourir à la force. De février 1994 à décembre 1995, la diplomatie américaine intervient et parvient à mettre un terme au conflit avec les accords de Dayton de novembre 1995. Je parle aussi de l'action humanitaire, de l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que le Haut-Commissariat des réfugiés. Je mentionne aussi les crimes commis durant la guerre de Bosnie-Herzégovine tels que le massacre de Srebrenica, et les viols.

Dans la quatrième partie, je parle de la justice rendue en Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans toute l'ex-Yougoslavie avec la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et la condamnation des nombreux criminels de guerre tels que Milan Babić et Radovan Karadžić. Je termine sur la Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui et son lent rétablissement après la guerre.

PREMIÈRE PARTIE : remise en contexte des causes du conflit

1. La Yougoslavie de Tito

1.1. Nationalité et Peuples (républiques, provinces, minorités)

Tito (Josip Broz) devient président à vie de la république socialiste fédérative de Yougoslavie en 1974. Il était membre du parti communiste yougoslave depuis 1937². Lors de la Seconde Guerre mondiale, il combat le fascisme au sein de la résistance des "partisans", un mouvement armé d'inspiration communiste. Souhaitant amener la révolution prolétaire en Yougoslavie, son mouvement est soutenu par Moscou. Il

² DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p.369.

combat autant les nazis allemands, que les Oustachis croates³ et les Tchetniks serbes⁴. Dès son accession au pouvoir, Tito abolit la monarchie et transforme la Yougoslavie en fédération avec une large autonomie attribuée aux républiques⁵. Il partage le territoire en six républiques et deux provinces autonomes. La Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Macédoine et le Monténégro furent reconnus comme républiques autonomes. La Bosnie-Herzégovine est déjà à l'époque une source de tensions ; composées de Croates et de Serbes, les deux républiques voisines revendiquent leur droit d'appropriation sur le territoire bosniaque. Dans l'idée d'apaiser les tensions serbo-croates, ainsi que d'affaiblir la position centrale de la Serbie, Tito donne une autonomie à la Bosnie-Herzégovine. Toujours dans l'idée d'affaiblir la position serbe, il crée deux provinces autonomes sur le territoire de la république de Serbie ; la Voïvodine composée d'une minorité hongroise et le Kosovo peuplé majoritairement d'Albanais⁶.

À l'époque, Tito et son gouvernement comprennent que la Yougoslavie est multinationale. Ils acceptent qu'une différenciation soit faite entre citoyenneté (Yougoslave) et nationalité (Croates, Serbes, etc.)⁷. Ils accordent des droits à tous les peuples, comme le droit d'utilisation et d'enseignement de sa langue maternelle⁸. Ils reconnaissent l'existence de *narodnost* (minorités nationales) telles que les Tziganes, Turcs, Slovaques, Roumains, Bulgares, Valaques, Tchèques, Italiens, Ukrainiens, etc.⁹ L'utilisation du terme "minorité" étant jugée dégradante, Tito introduit l'expression *narodnost* qui se distingue de *narod* (nationalité). Il s'agit de communautés déjà dotées d'un État de référence (Hongrois de Voïvodine, Albanais du Kosovo). Les seules exceptions sont les Roms et les Tziganes, qui n'ont pas d'État de référence. Ces

³ Les Oustachis massacrèrent les Serbes, les Tziganes et les juifs au nom de leur idéologie d'une "Grande Croatie" composé de Croates catholiques et de musulmans de Bosnie-Herzégovine. [TOMASEVICH, J., *War and Revolution in Yugoslavia, 1941-1945: Occupation and Collaboration*, Stanford University Press, 2001.].

⁴ Les Tchetniks répondirent aux massacres des Oustachis par l'extermination ethnique des Croates et des musulmans. [TOMASEVICH, J., *War and Revolution in Yugoslavia, 1941-1945: Occupation and Collaboration*, Stanford University Press, 2001.].

⁵ PIERSON, Jean-Luc. *La Yougoslavie désintégrée*. GRIP, Institut européen de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 1992, Bruxelles, p.13.

⁶ PIERSON, Jean-Luc. *La Yougoslavie désintégrée*. GRIP, Institut européen de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 1992, Bruxelles, p.14.

⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p.88.

⁸ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p.89.

⁹ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, p. 45.

“minorités nationales” sont dotées de certains droits, mais pas de celui d'autodétermination, en aucun cas peuvent-elles décider de se séparer de la Yougoslavie¹⁰.

En plus de cette variété de dénominations et appartenances, plusieurs langues sont acceptées. On retrouve en effet 3 ensembles de dialectes ; le slovène parlé en république de Slovénie ainsi qu'en Carinthie¹¹ et à Trieste¹², le serbo-croate parlé en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Monténégro et le bulgaro-macédonien parlé en Macédoine ainsi qu'en Bulgarie et en Grèce¹³.

De plus, d'un point de vue national, Tito incarne la diversité de la Yougoslavie grâce à ses origines (son père est croate et sa mère slovène). Il parvient à rassembler les différentes républiques en un seul pays¹⁴.

1.2. Communautés et Religions

Le régime de Tito est un régime athée, mais qui reconnaît certaines religions. La première est l'église orthodoxe qui est autocéphale¹⁵ et majoritaire en Serbie, en Macédoine, au Monténégro ainsi que dans les minorités valaque, roumaine, bulgare et ukrainienne. La seconde est le catholicisme romain, très présent en Croatie et en Slovénie ainsi que dans les minorités hongroise, slovaque, tchèque et italienne. Au moment de la guerre, les tensions étaient telles entre les deux religions, que des prêtres croates prirent les armes et commirent des massacres contre les Serbes. La troisième religion est l'Islam, qui compte plus de 2 millions de fidèles au Kosovo (population albanaise) et en Bosnie-Herzégovine. Héritage de l'Empire ottoman, les Bosniaques s'y sont convertis pour avoir accès à des postes politiques ou de meilleures situations sociales¹⁶.

¹⁰ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 56.

¹¹ Région en Autriche actuelle.

¹² Région en Italie actuelle.

¹³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 125-126.

¹⁴ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 87.

¹⁵ Église qui a sa propre autonomie et ne dépend pas d'une autorité extérieure.

¹⁶ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 75-81.

En 1981, la Yougoslavie comptait plus de 45% d'orthodoxes, 31% de catholiques et 17% de Bosniaques¹⁷. Avec un régime communiste athée, on aurait pu penser que les différentes religions perdraient de leur importance, mais cela a été tout le contraire. L'identité confessionnelle héritée de leurs ancêtres prit plus d'importance que l'identité personnelle, ce qui creusa le fossé entre les différentes communautés yougoslave¹⁸.

En plus des différences religieuses, des différences de richesses entre les républiques du nord et du sud sont très présentes. Ces distinctions nord-sud sont dues à différents héritages historiques comme le clivage entre l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman. Les républiques anciennement autrichiennes comme la Slovénie et la Croatie sont plus riches grâce à une industrialisation et une infrastructure plus développée. Les républiques anciennement ottomanes comme la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine sont plus pauvres¹⁹.

1.3. Le titisme

Tito est dictatorial, mais il est apprécié à l'international, car il incarne quelque chose de nouveau dans le communisme. Sa victoire sur l'Allemagne fasciste sans aide extérieur, sa résistance face à Staline, sa nouvelle idéologie « titiste », ainsi que la création des mouvements des non-alignés satisfont les pays de l'Ouest²⁰.

La rupture entre Tito et Moscou due à des divergences idéologiques ne se fait pas de manière douce. Une des raisons des tensions entre Staline et Tito est la volonté de Tito de créer une fédération balkanique avec ses voisins bulgares et albanais, mais sans demander l'avis de Staline²¹. Le Kominform²², sous les ordres de Staline, condamne Tito et ordonne sa chute, mais ce dernier tient bon et en réponse, organise des purges

¹⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p.142.

¹⁸ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 144-145.

¹⁹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 95.

²⁰ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, p. 45.

²¹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 91.

²² Abréviation en russe de "Bureau d'information des partis communistes et ouvriers". Il est chargé de contrôler le développement politique et idéologique des partis communistes participants. Le parti yougoslave était un participant jusqu'à la rupture entre Belgrade et Moscou en 1948. [MARCOU, L., « Les origines du Kominform : la guerre froide », *Le Kominform*, Presses de Sciences Po, 1977, pp. 15-38.].

contre les staliniens en Yougoslavie. Soutenue par les États-Unis et le peuple yougoslave, la Yougoslavie devient indépendante de l'URSS en 1948²³.

Dès lors, Tito instaure une nouvelle façon de penser l'économie, le politique et le social : le titisme. Cette doctrine prône un développement économique en fonction des ressources et du contexte national et non pas imposé par un agent extérieur (ex. : l'URSS). C'est ainsi que Tito met en place le principe économique de "l'autogestion" selon lequel les ouvriers gèrent eux-mêmes leur entreprise. C'est un système qui s'oppose à "l'étatisation soviétique" où l'État contrôle les entreprises et l'économie. Cela permet d'éviter la pénurie de produits et d'améliorer nettement les conditions de vie de la population²⁴. Tito met aussi en place une nouvelle politique agricole dans laquelle les paysans doivent se regrouper en communautés agricoles appelées *Zadruga* qui s'inspirent du système soviétique des *Kolkhozes*. Toutefois, cette expérience est vite abandonnée car elle ne fonctionne pas et la propriété privée est remise en place²⁵. Le système d'autogestion pousse la décentralisation des décisions tant économiques que politiques encore plus loin en Yougoslavie. Le titisme prône une fédéralisation qui entraîne de plus en plus les pouvoirs de prise de décision du centre vers la périphérie. Le système yougoslave s'inspire du système de décentralisation soviétique même si ce dernier est plutôt une fédéralisation de façade où toutes les décisions sont prises par le parti communiste soviétique très centralisé et non pas par les républiques. Au contraire, en Yougoslavie, chaque république a son parti et a donc un pouvoir de décision bien plus important. Chaque décision est prise selon un rapport de pouvoir entre les républiques, c'est "l'équilibre des forces" (*balance of power*) qui entre en jeu²⁶.

En plus de "l'autogestion", une autre innovation majeure prend forme sous Tito : le "non-alignement". Ce mouvement apparaît en 1956, en plein milieu de la guerre froide. Il regroupe des pays qui ne se disent ni alignés avec le bloc de l'est ni avec le bloc de l'ouest. Il regroupe d'abord l'Égypte dirigée par Nasser, ensuite, l'Inde dirigée par Nehru, et enfin, la Yougoslavie dirigée par Tito avant de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui, le mouvement existe toujours et réunit plus de 120 pays²⁷.

²³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 91-93.

²⁴ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 91-93.

²⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 87.

²⁶ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 94-95.

²⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 92-93.

1.4. La Constitution de 1974 et son aspect de confédération

Le gouvernement de Tito instaure une nouvelle constitution en 1974 avec comme principal changement, l'aspect de confédération de la Yougoslavie. Cette constitution met en place un nouveau pouvoir collégial : une rotation annuelle de président de communauté ainsi qu'une parité de représentation, un droit de veto pour toutes les républiques et les deux provinces du Kosovo et de la Voïvodine. Les nationalistes serbes qualifièrent cette constitution de "dictature des minorités" et "d'atteinte à la souveraineté serbe sur le territoire serbe"²⁸.

1.5. La mort de Tito : début des tensions et crise économique

Tito meurt le 4 mai 1980 à Ljubljana, en Slovénie, son pays maternel. Cela va marquer le début des tensions entre les différentes communautés en Yougoslavie aggravé par le début d'une longue crise économique. La dette yougoslave est gigantesque et la population comprend que leur niveau de vie plus élevé que leurs voisins communistes est assis sur une montagne de dettes²⁹. En 1989, le taux d'inflation est de 2685,4% et la dette extérieure s'élève à 21,7 milliards de dollars³⁰. Des tensions commencent à apparaître entre les républiques dues aux disparités. La Slovénie, qui ne comprend que 8% de la population yougoslave, participe à 22% au produit national brut. Le gouvernement fédéral, pour diminuer la disparité des richesses entre les républiques, met en place un fonds d'aide des républiques riches vers les républiques plus pauvres. La région la plus pauvre à cette époque est le Kosovo. Mais des mécontentements commencent à apparaître dus à ces aides, mais aussi dus aux investissements qui sont considérés comme mal entrepris et peu fructueux³¹. La Slovénie est la première république à être fort mécontente. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Slovènes n'ont pas été d'un grand soutien à l'idéologie communiste de la Yougoslavie avec seulement 4615 ouvriers adhérant au parti. Cela peut s'expliquer par la forte industrialisation de la région³².

²⁸ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 57.

²⁹ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 57-62.

³⁰ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 110.

³¹ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 57-62.

³² KRULIĆ, Joseph. *Histoire de la Yougoslavie: De 1945 à nos jours*. Édition Complexe, 1993, Bruxelles, p.54.

En 1987, la révélation du scandale financier dans l'affaire Agrokomerc³³ montre le degré de corruption en Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans toute la Yougoslavie. Cette affaire prend rapidement une dimension politique. Hamdija Pozderac, puissant notable de la région de Bihac, et protecteur de Fikret Abdić (directeur de l'entreprise agroalimentaire) doit rendre sa démission³⁴.

2. Montée des nationalismes

La montée des nationalismes et des tensions en Yougoslavie, à la suite de la mort de Tito, est due à différentes raisons économiques et communautaires. À la fin des années 1980, les trois grandes républiques, la Croatie, la Slovénie et la Serbie souhaitent leur indépendance, mais il y a le problème des minorités nationales dispersées sur tout le territoire yougoslave. Il y a les *narodnost* qui sont protégées et qui ont leurs propres provinces comme la Voïvodine et le Kosovo. Mais il y a aussi des groupements de populations comme des Serbes dispersés en Croatie qui ne bénéficient d'aucun droit minoritaire ni d'aucune protection. Les républiques de Croatie et de Serbie qui ont le plus de minorités dispersées souhaitent que ces dernières soient rattachées à elles. La Bosnie-Herzégovine, lors de l'éclatement de la Yougoslavie, a le plus à perdre : c'est pour cela qu'elle plaide pour que la Yougoslavie reste unie. En effet, cette république est composée de trois peuples constituants : les Bosno-Croates, les Bosno-Serbes et les Bosniaques et aucun de ces trois peuples ne sont majoritaires³⁵.

2.1. L'arrivée de Milošević et le chauvinisme³⁶ serbe

Slobodan Milošević, fervent nationaliste serbe, prend la tête de l'ancien parti communiste de Tito en 1987. Le parti a été dissous à la mort de Tito et a adopté un

³³ Scandale financier d'un des plus importants combinats agroalimentaires nommé *Agrokomerc* de la république socialiste fédérative de Yougoslavie. Son directeur Fikret Abdić protégé par la plus puissante famille communiste d'origine musulmane à l'époque, la famille Pozderac, a permis l'essor économique de la région de Bihac située dans l'ouest de la Bosnie-Herzégovine. Ce scandale conduira à la démission de Hamdija Pozderac, alors Vice-président de la fédération yougoslave, et à la marginalisation de la famille des Pozderac. [Neven Andjelić, « l'émergence de la société civile dans la Bosnie-Herzégovine d'avant-guerre », *Balkanologie* [en ligne], Vol. IV, n° 1 | Septembre 2000 mis en ligne le 29 juillet 2010, consulté le 5 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/770>]

³⁴ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 43.

³⁵ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 70.

³⁶ Manifestation excessive de nationalisme.

modèle de leadership collectif et fédéralisé, avec la présidence du parti tournant chaque année entre les républiques. Milošević décide d'alimenter l'amertume des Serbes "persécutés" au Kosovo et en Croatie. Le chauvinisme serbe de Milošević s'inspire d'un *Mémoire* rédigé par 16 membres de l'Académie des Sciences et des Arts de Belgrade en 1986. Les auteurs nationalistes serbes y décrivent l'échec de l'économie de l'autogestion ainsi que l'oppression des Serbes et l'injustice de Tito d'avoir découpé les républiques et créé deux provinces autonomes en Serbie³⁷. Le slogan politique de Tito durant le partage des républiques était "une Serbie faible, une Yougoslavie forte" car la Serbie était une république puissante en Yougoslavie et encline à prendre le plus de pouvoir. C'est de cette politique injuste envers les Serbes que Milošević veut se venger³⁸. Il organise une campagne politique pour défendre les Monténégrins et les Serbes, ainsi que des meetings dont le plus connu a lieu au Kosovo, le 26 juin 1989. Entouré de plus d'un million de Serbes, Milošević donne un discours incendiaire prétextant protéger les Serbes vivant en dehors de la Serbie. Cette date est très symbolique, car c'est l'anniversaire du sixième centenaire de la bataille de *Kosovo Polje* où les Serbes perdirent face aux Turcs³⁹. Cette bataille a été fortement instrumentalisée par les nationalistes serbes pour montrer l'héroïsme des Serbes face à l'envahisseur, mais aussi la fin de l'âge d'or des Serbes, le début de leur conversion forcée et de leur oppression par les autres peuples yougoslaves⁴⁰.

2.2. L'éclatement yougoslave

En 1989, Milošević devient président de la Serbie et une de ses premières décisions est de supprimer l'autonomie de la Voïvodine et du Kosovo⁴¹. Milošević évince ainsi le comité central de Voïvodine et le président du Monténégro pour les remplacer par ses alliés. En 1989, la Serbie de Milošević comprend la Serbie, la Voïvodine, le Kosovo et le Monténégro⁴².

³⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 253-254.

³⁸ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 46.

³⁹ Cette bataille opposa les Ottomans d'une coalition chrétienne des Balkans composée majoritairement de Serbes. [CASTELLAN, Georges. Histoire des Balkans : XIVe-XXe siècle. Fayard, 1991, p.64.] ; FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 84-87.

⁴⁰ CASTELLAN, Georges. Histoire des Balkans : XIVe-XXe siècle. Fayard, 1991, p.64.

⁴¹ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 84-87.

⁴² Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

La décision de Milošević de supprimer l'autonomie de la Voïvodine et du Kosovo a pour conséquence d'attiser les tensions entre les républiques⁴³. Le Kosovo ne tarde pas à réagir et les mineurs kosovars font grève. Le président de Slovénie montre son soutien aux Kosovars, mais une violente répression va éteindre les mouvements contestataires au Kosovo.⁴⁴

La Slovénie est la première république à déclarer son indépendance prétextant que la décision serbe de supprimer l'autonomie de la Voïvodine et du Kosovo est une violation du pacte fédéral établi par la Constitution de 1974. Les Slovènes voient également cela comme une libération du fonds d'aide vers les républiques plus pauvres⁴⁵.

Les Croates ne tardent pas à suivre, encore nostalgiques des printemps croates de 1971⁴⁶, écrasés par Tito. Le 30 mai 1990, Franjo Tudjman devient le nouveau président de la Croatie⁴⁷.

Quant aux Bosniaques, ils ne sont pas nécessairement pro-indépendance. Toutefois, après les déclarations d'indépendance croate et slovène, ils décident de suivre le mouvement, ne voulant pas rester sous le joug de Belgrade⁴⁸.

Quelles étaient les raisons de la cohésion des républiques yougoslaves ? La force de Tito et la lutte contre l'ennemi extérieur, c'est-à-dire la peur de l'ingérence de l'Union soviétique. Les républiques préféraient mettre de côté leurs désaccords pour être plus fortes face à l'URSS. Mais à la suite de l'avènement de Gorbatchev, la peur de la puissante URSS s'est effacée⁴⁹.

2.3. Le projet d'une Grande Serbie par Milošević

2.3.1. Nettoyage ethnique et "Grande Serbie"

Une des particularités et grandes tragédies du conflit yougoslave a été l'utilisation de "nettoyage ethnique", une pratique qu'on pensait révolue en Europe après la Seconde Guerre mondiale. Cette pratique apparaît d'abord en Serbie, où toutes les populations

⁴³ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 88-91.

⁴⁴ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

⁴⁵ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 88-91.

⁴⁶ Voir point 3.1.1.1. Les printemps croates de 1971.

⁴⁷ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 88-91.

⁴⁸ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 88-91.

⁴⁹ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 88-91.

non serbes sont chassées du territoire notamment dans l'ancienne province autonome de Voïvodine où Hongrois et Croates quittent la province et sont remplacés par des réfugiés serbes. Cette "purification" du territoire s'articule autour du projet de Milošević d'une "Grande Serbie" qui comporte tous les territoires où se trouvent des Serbes en Yougoslavie et de l'expulsion permanente des non-Serbes. Cette "Grande Serbie", ethniquement "pure", enveloppe la Serbie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, le Srem et la Backa. Ce projet apparaît dans le *Mémoire* de 1986. Ils dénoncent une injustice et une discrimination envers les Serbes depuis le partage des républiques et la création de la Constitution de 1974⁵⁰. Plus tard, ce texte sera publié par un journal belgradois et il fera un véritable tollé, notamment dû aux critiques envers Josip Broz Tito et Edvard Kardelj⁵¹, tous les deux non-Serbes et accusés d'avoir pris des décisions à l'encontre des intérêts serbes. Ils accusent les autres républiques de pratiquer une politique d'assimilation des populations minoritaires serbe. Toutes ces accusations et frustrations vont éveiller la conscience nationale serbe et pousser à la haine raciale. Les Serbes de Milošević, dans le but d'accomplir "la Grande Serbie", vont utiliser le déplacement de population et l'annexion de territoire à majorité serbe⁵².

Cette idée de "purification" du territoire n'est pas uniquement serbe. En Croatie aussi, de nombreuses expulsions ont lieu. Cette pratique de "nettoyage ethnique" se diffuse et en signe de revanche, les Croates se mettent également à la pratiquer. Cela génère une escalade importante dans le conflit⁵³.

⁵⁰ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 253-254.

⁵¹ Vice-premier ministre du premier gouvernement yougoslave, de nationalité slovène, il participera à l'introduction de "l'autogestion" dans l'économie yougoslave. [DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, pp. 164-165.].

⁵² FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 91-96.

⁵³ FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris, pp. 91-96.

3. L'éclatement yougoslave sur bases nationalistes

3.1. Guerres d'indépendance

3.1.1. Croatie

3.1.1.1. Les printemps croates de 1971

Il y a deux raisons aux printemps croates de 1971 : l'une économique et l'autre militaire. La Croatie est une région relativement prospère et aspire à une autonomie économique. La majorité de ses revenus sont tirés du secteur touristique, mais du fait que ces revenus passent par la capitale de la Yougoslavie (Belgrade), les Croates se sentent exploités. La deuxième raison est militaire : plus de 60% des officiers de l'armée yougoslave sont des Serbes. Cette dissymétrie communautaire encourage le mouvement nationaliste croate⁵⁴.

La révolte croate de 1971 fut écrasée pour des raisons politiques et non pas communautaires. À l'époque de Tito, le gouvernement écrasait tout mouvement nationaliste, tant la révolte albanaise que celle des étudiants serbes⁵⁵.

Ces printemps croates ont eu un impact sur le conflit yougoslave. Deux importants protagonistes de ce mouvement ; Franjo Tudjman et Sime Djodan, tous les deux emprisonnés par Tito, forment par la suite un parti politique plus radical : le *Hrvatska Demokratska Zajednica*, l'Union démocratique croate (HDZ)⁵⁶.

3.1.1.2. La fin de la Yougoslavie

En 1991, l'État fédéral yougoslave, ou ce qu'il en reste, est en plein conflit avec la Croatie. Le 15 mai 1991, la Yougoslavie doit changer de président du fait de son système présidentiel rotatif. Son successeur est Stipe Mesic, membre du HDZ et proche de Tudjman. Pour les dirigeants serbes, il est hors de question de mettre Mesic à la présidence. Les dirigeants serbes votent non et la Yougoslavie se retrouve sans

⁵⁴ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 48-49.

⁵⁵ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 47-50.

⁵⁶ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 102.

président. En réaction, la Croatie organise le 19 mai 1991, un référendum pour son indépendance : plus de 90% des votes sont pour l'indépendance⁵⁷.

Les Serbes de Croatie se rebellent contre les autorités croates dès la fin de l'année 1991. Les régions de Knin (Krajina) et de Slavonie⁵⁸, où se trouvent les minorités serbes, font état de nombreux incidents⁵⁹. Les populations serbes de Croatie voyant la montée du nationalisme en Croatie prennent peur. Ils voient les symboles des fascistes croates, les Oustachis, refaire surface telle que le symbole de l'échiquier rouge et blanc sur le nouveau drapeau croate ou le nouvel uniforme de police comparable à l'uniforme des Oustachis. La dernière fois que la Croatie est devenue indépendante, en 1941, avec l'aide de l'Allemagne nazie, cela s'est soldé par un massacre contre les Serbes de Croatie. Ils ne reconnaissent pas ce nouveau gouvernement croate et décident de faire sécession⁶⁰. Les Serbes de Krajina décident dès lors de se révolter et d'obtenir leur indépendance sous le leader Milan Babic, maire de Knin. Les séparatistes serbes de Croatie et les unités spéciales de la police croate vont s'affronter pour le contrôle de villes et villages⁶¹. Les Serbes de Croatie ne tardent pas à demander de l'aide à l'armée yougoslave⁶². Bientôt, des pans entiers du territoire croate deviennent autonomes de Zagreb comme la "Province serbe de Krajina" (*Republika Srpska Krajina*)⁶³.

3.1.1.3. La guerre en Croatie

Le déclenchement de la guerre en Croatie est en partie dû à la décision de la Croatie de changer sa constitution. La constitution croate définissait le partage de pouvoir en Croatie entre "le peuple croate et le peuple serbe de Croatie". La Croatie décide de supprimer la mention du peuple serbe et un nettoyage ethnique se met en place. Tout comme au Kosovo, qui perd son autonomie politique et culturelle accordée par la Constitution de 1974 sous Tito, au profit de la Serbie sous Milošević en 1989, un nettoyage ethnique se met en place où les albanophones sont chassés et les Serbes

⁵⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 307-308.

⁵⁸ Voir carte « Carte de la république serbe de Krajina de janvier 1993 à mai 1995 », annexe.

⁵⁹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 304.

⁶⁰ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

⁶¹ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.25.

⁶² Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

⁶³ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.27. ; voir carte « Carte de la république serbe de Krajina de janvier 1993 à mai 1995 », annexe.

invités à les remplacer. Les autorités croates vont expulser près de 200 000 Serbes⁶⁴. La Serbie par la suite attaque la Croatie pour protéger ces minorités serbes⁶⁵.

La guerre commence le 31 mars 1991 déclenchée par l'incident dans le parc national de Plitvice en Croatie, qui fait trois morts : deux côtés serbes et un côté croate. Situés en partie sur le territoire de la région de la Krajina qui a une forte majorité serbe, des affrontements prirent place après l'autodéclaration de la région comme "république de Serbie - Région autonome serbe de Krajina" (*Republika Srpska Krajina*)⁶⁶. Les Serbes de Croatie soutenus par l'armée fédérale yougoslave attaquent les villages et chassent les Croates pour prendre le contrôle de nombreuses communes à majorité serbes en Croatie. Les Croates sont en sous-effectif comparés à l'armée fédérale yougoslave qui a réussi à garder tout le matériel militaire. L'armée yougoslave décide de s'attaquer à l'économie croate, en détruisant son potentiel touristique. La défense croate finit par s'organiser et bientôt le gouvernement croate récupère certains territoires perdus⁶⁷.

Finalement, après de nombreux cessez-le-feu non respectés et une demande de la CEE de « geler » la déclaration d'indépendance croate pendant 3 mois par les accords de Brioni, les pays européens l'un à la suite de l'autre finissent par reconnaître l'indépendance et la souveraineté de la Croatie⁶⁸.

La Slovénie ayant déclaré son indépendance le même jour est la première à reconnaître la Croatie. Elle fut suivie par la Lituanie, la Lettonie, l'Islande et finalement, l'Allemagne en décembre 1991. Par souci de cohésion, la CEE reconnaît la Croatie le 15 janvier 1992. L'ONU fera de même en mai de la même année. Cette guerre qui a duré plus de six mois entre juillet 1991 et janvier 1992 était une guerre de conquête. On le voit à la façon systématique des Serbes de raser les maisons des villages croates, de chasser et parfois même massacrer les populations dans le but de rendre ces nouveaux territoires conquis "ethniquement purs"⁶⁹. Elle aura engendré 15 000 morts, 500 000 réfugiés et soumis 1/3 du territoire croate aux mains des Serbes⁷⁰. Le 21 février

⁶⁴ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 78.

⁶⁵ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 78.

⁶⁶ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp.304-305.

⁶⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp.314-322.

⁶⁸ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp.323-325.

⁶⁹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp.325-326.

⁷⁰ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

1992, 12 000 casques bleus de l'ONU sont déployés dans le cadre de la Force de protection des Nations Unies (Forpronu) pour assurer la démilitarisation de la zone. Ils sont placés sur ces nouvelles frontières pour empêcher la reprise des hostilités ⁷¹.

3.1.2. Slovénie

La Slovénie, la région la plus riche de Yougoslavie et participant le plus à l'économie yougoslave souhaite se tourner vers l'Europe, marché bien plus prometteur. Comme la Croatie, la Slovénie se plaint d'être exploitée économiquement par Belgrade notamment par son adhésion forcée aux fonds d'aides pour les républiques plus pauvres de la Yougoslavie⁷².

La Slovénie et la Croatie se divisent face aux restes de la Yougoslavie en prônant "les traditions européennes, civilisées et efficaces" des catholiques contre celle des peuples slaves du sud jugé comme "incapables". Il y a toujours eu la présence d'une tension en Croatie et en Slovénie entre la tradition européenne et la tradition balkanique⁷³.

Après la déclaration d'indépendance de la Slovénie en juin 1991, l'armée yougoslave, sous les ordres du gouvernement yougoslave dirigé par le croate libéral Ante Markovic, élu lors d'une session extraordinaire, attaque la Slovénie. S'en suit une guerre de 6 jours qu'on surnomme la "drôle de guerre" vu le manque de stratégie de la part du gouvernement yougoslave. L'état-major yougoslave justifie l'intervention de l'armée comme étant menée dans le but de protéger l'intégrité des frontières slovènes contre une "intervention étrangère". Dans les faits, le but est de contrer l'acte d'autodétermination de la Slovénie et de garder la Yougoslavie unie. L'armée yougoslave soutient cette attaque, car sa raison d'être repose sur l'union de la Yougoslavie : si elle disparaît, l'armée yougoslave disparaît *de facto*. L'armée slovène, qui a pu empêcher la totale recentralisation des équipements par l'armée yougoslave, a mis en place une défense nationale slovène. Après 18 morts du côté slovène et une

⁷¹ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

⁷² SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 50-52.

⁷³ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 52.

quarantaine du côté de l'armée yougoslave, l'état-major stoppe cette attaque insensée et décide de se retirer de la Slovénie⁷⁴.

3.1.3. La confusion occidentale et le processus de paix en Croatie et Slovénie

La CEE incapable de trouver une politique commune perd beaucoup de crédibilité dans la crise yougoslave.⁷⁵

Le conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 713 de septembre 1991 qui met en place un « embargo général et complet sur toutes les livraisons d'armements et d'équipements militaires à la Yougoslavie »⁷⁶. Lord Carrington, médiateur de la CEE, est envoyé négocier à Zagreb et à Belgrade⁷⁷. Tout comme pour la Slovénie, Milošević ne s'oppose pas à l'indépendance croate, mais à condition que les régions de Croatie à majorité serbe passent sous contrôle serbe, telles que les régions de Krajina, de Slavonie et de Baranja⁷⁸. Lord Carrington et Milošević discutent de cette proposition, mais Milošević réalise que c'est une porte ouverte à l'autodétermination d'autres peuples en ex-Yougoslavie comme les Albanais du Kosovo et cela devient inacceptable pour lui et il refuse⁷⁹.

Après la chute de la ville de Vukovar, symbole du courage et de la tragédie de la guerre en Croatie⁸⁰, et les bombardements sur Dubrovnik, l'Allemagne choquée de ces massacres demande fermement la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie⁸¹.

La CEE, impuissante, demande de l'aide aux Nations Unies. Mais après l'échec de la conférence de La Haye menée par Lord Carrington, le secrétaire général des Nations

⁷⁴ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 74-75.

⁷⁵ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.29.

⁷⁶ Conseil de sécurité des Nations unies, résolution 713, République fédérale socialiste de Yougoslavie (25 septembre), [https://undocs.org/fr/S/RES/713\(1991\)](https://undocs.org/fr/S/RES/713(1991)), 22 juin 2019.

⁷⁷ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.29.

⁷⁸ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.29.

⁷⁹ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.29.

⁸⁰ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 30.

⁸¹ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.29.

Unies, Boutros-Ghali, nomme un nouveau médiateur : l'ancien secrétaire d'État américain ; Cyrus Vance. Ce dernier propose le déploiement d'une Force de protection des Nations Unies dans trois zones protégées qui correspondent aux territoires sous le contrôle des Serbo-Croates indépendantistes. Cela convient à chaque partie ; pour Milošević, cela veut dire que ces zones restent sous contrôle serbe et avec une potentielle reconnaissance de l'indépendance croate, ces zones pourraient rester sous leur contrôle. Pour Tudjman, cela confirme une intervention internationale et peut être *a posteriori* une résolution du conflit⁸².

Le 1^{er} janvier 1992, Belgrade et Zagreb acceptent le Plan Vance c'est-à-dire le stationnement d'une force de protection dans les zones protégées pour désarmer et contrôler les milices serbes⁸³.

L'Allemagne reconnaît l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie le 23 décembre 1991. La CEE finit par suivre l'Allemagne le 15 janvier 1992⁸⁴.

C'est durant la guerre de Croatie que l'on constate à quel point les pays occidentaux comprennent peu le conflit yougoslave. Jacques Delors, homme politique français et président de la Commission européenne à l'époque, procentraliste, se déplace jusqu'en Yougoslavie pour tenter en vain de maintenir l'unité du pays. Il impose un compromis entre Ljubljana, Zagreb et Belgrade, où la Slovénie et la Croatie doivent reporter leur déclaration d'indépendance, l'armée fédérale doit quitter le territoire slovène, mais pas croate, et Mesic est élu président de la Yougoslavie. Ce sont les accords de Brioni. Une véritable utopie, quand on voit que quelque temps plus tard l'armée yougoslave attaque et détruit le pays du "président yougoslave"⁸⁵.

Et pour la Bosnie-Herzégovine ? Elle décide de jouer également la carte de la reconnaissance de son indépendance par la CEE en échange de certaines conditions demandées par la Commission de Badinter. Cette commission d'arbitrage pour la paix en Yougoslavie, plus communément appelé la Commission de Badinter, car présidée

⁸² DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 31.

⁸³ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 31.

⁸⁴ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.32.

⁸⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp.325-326.

par Robert Badinter, homme politique français, recommande à la Bosnie-Herzégovine de mettre en place une consultation populaire⁸⁶. Un référendum est organisé le 29 février 1992. Cela marquera le début de la guerre⁸⁷.

Les guerres en Croatie et en Bosnie-Herzégovine furent différentes de celle en Slovénie. Les raisons de l'attaque serbe en Bosnie-Herzégovine et en Croatie n'étaient plus pour protéger l'intégrité de la Yougoslavie comme pour la Slovénie, mais pour protéger les minorités serbes et leur droit d'autodétermination. Cela suivait l'idéologie de la Grande Serbie et son caractère expansionniste⁸⁸.

DEUXIÈME PARTIE : le cas de la Bosnie-Herzégovine

1. La Bosnie-Herzégovine, un État artificiel ?

La Bosnie-Herzégovine a souvent été qualifiée d'État artificiel, ce qui justifiait sa désintégration ou son intégration dans une Grande Serbie ou une Grande Croatie. La Bosnie-Herzégovine apparaît pour la première fois comme entité autonome en 1180. Elle est dirigée par le Ban Kulin, un souverain slave de confession catholique. Les Croates nationalistes se sont servis de cette notion pour argumenter du caractère croate de la Bosnie et ainsi justifier la création d'une "Grande Croatie"⁸⁹.

L'Herzégovine n'était pas rattachée à la Bosnie en 1180. Elle s'intitulait la "principauté de Hum" et était dirigée par des princes orthodoxes qui se sont aussi servis de ce fait historique pour invoquer l'idée d'une "Grande Serbie"⁹⁰.

⁸⁶ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

⁸⁷ DE BARROS-DUCHÈNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 32.

⁸⁸ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 74.

⁸⁹ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 41.

⁹⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 41.

Les Croates majoritairement catholiques et les Serbes ayant obtenu une reconnaissance de leur église orthodoxe par le pape, c'est par ce vide religieux en Bosnie que l'Islam a pu s'imprégner massivement sous l'occupation ottomane⁹¹.

En juillet 1878, à la suite du congrès de Berlin et pour stopper l'expansion russe, un mandat sur la Bosnie-Herzégovine fut attribué à l'empire des Habsbourg⁹².

En 1908, après la chute du pouvoir ottoman à Istanbul, l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine⁹³.

La Première Guerre mondiale est déclenchée en réponse à l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo par un nationaliste serbe souhaitant rattacher tous les Serbes dans une « Grande Serbie »⁹⁴.

La Seconde Guerre mondiale est particulièrement violente pour la Bosnie-Herzégovine. Certains Bosno-Croates et Bosniaques se joignent au mouvement des Oustachis qui pratiquent des massacres sur les juifs, les Roms et les Serbes. Certains Bosno-Serbes répondent en rejoignant la résistance nationaliste des Tchetniks et massacrent à leur tour des Bosno-Croates et des Bosniaques⁹⁵.

Sous Tito, la Bosnie-Herzégovine est vue comme un moyen stratégique pour atténuer les rapports de force entre la Serbie et la Croatie⁹⁶.

2. Le mélange bosnien

La Bosnie-Herzégovine est une république très particulière de la Yougoslavie. Elle est composée de trois groupes communautaires parlant la même langue (le serbo-croate) ; les Bosno-Serbes, les Bosno-Croates et les Bosniaques. Elle est multicommunautaire, d'où son surnom de la "petite Yougoslavie". Son paysage est bien différent de celui de la Croatie ou de la Serbie. On y retrouve le clivage méditerranéen et balkanique. Les villes de Bosnie-Herzégovine sont décorées et aménagées en fonction de leur héritage

⁹¹ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, pp. 41-44.

⁹² DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, pp. 45-46.

⁹³ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, pp. 48-50.

⁹⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 49.

⁹⁵ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 50.

⁹⁶ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, pp. 93-94.

ottoman. On y retrouve des minarets, mais aussi des églises orthodoxes ainsi que des églises catholiques⁹⁷.

3. Islam en Bosnie-Herzégovine

Le gouvernement de Tito est athée, mais reconnaît certaines religions. Dans le cas des musulmans en Bosnie-Herzégovine, Tito leur donne comme nationalité leur confession religieuse. La Bosnie-Herzégovine se retrouve donc composée de Musulmans avec un grand “M” pour distinguer leur nationalité des Bosno-Serbes et des Bosno-Croates. Tous ensemble, ils forment les Bosniens⁹⁸.

En 1991, la population de Bosnie-Herzégovine est composée de 43,47 % de Bosniaques, 31,21 % de Bosno-Serbes et 17,38 % de Bosno-Croates. Les Bosno-Croates sont plus situés dans le sud et le centre du pays alors que les Bosno-Serbes sont plus nombreux dans le nord et l’ouest. Les Bosniaques sont plus présents dans le centre et à Sarajevo. Mais les trois communautés sont réparties de façon aléatoire sur tout le territoire. La Bosnie-Herzégovine n’existerait pas sans la communion des trois communautés⁹⁹.

4. Le début des tensions

Lors de l’écèlement de la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine devient un intérêt commun pour la Croatie et la Serbie. Les deux républiques projettent de diviser la Bosnie-Herzégovine en fonction des communautés serbes et croates, tout en oubliant de façon volontaire l’existence des autres communautés comme celle des Bosniaques. S’en suit un jeu d’une grande hypocrisie entre la Croatie et la Serbie, mais aussi des protagonistes internationaux qui, souhaitant éviter une guerre, ne voit pas d’autre solution que le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine¹⁰⁰.

⁹⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 185-187.

⁹⁸ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 185-187.

⁹⁹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 194.

¹⁰⁰ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l’Europe*. L’Harmattan, 1994, Paris, pp. 93-94.

Dès le printemps 1991, les Bosno-Serbes décident de créer des républiques autonomes serbes (RAS) comme en Croatie. La RAS de *Bosanska Krajina* (Krajina bosniaque) est rattachée à la RAS de *Kninska Krajina* (la Krajina de Knin) en Croatie¹⁰¹. Plus tard, c'est la RAS d'Herzégovine Orientale qui est créée, suivie de celle de Romanija¹⁰².

Cela crée des tensions entre les différentes communautés et les Bosno-Croates ainsi que les Bosniaques se sentent menacés. Très vite, des heurts arrivent entre les communautés. Le président Izetbegovic prône une politique pacifique. La Bosnie-Herzégovine n'a pas créé d'armée après l'éclatement yougoslave et n'a comme solution que la diplomatie et les négociations pour gérer les tensions¹⁰³.

En octobre 1991, le *Stranka demokratske akcije* (SDA) ou « Parti de l'action démocratique musulman » adopte une déclaration de souveraineté de la Bosnie-Herzégovine. Le *Srpska demokratska stranka* (SDS) ou « Parti démocratique serbe » ne veut pas d'une Bosnie-Herzégovine indépendante. Il décide de créer six *srpske autonomne oblasti* (régions autonomes serbes) en Bosnie-Herzégovine¹⁰⁴. Dans ces régions autonomes serbes, un nettoyage ethnique se met en place contre les non-Serbes. Ils sont chassés des postes importants et remplacés par des Serbes¹⁰⁵. Le SDS proclame la création prochaine d'une « république serbe de Bosnie-Herzégovine » (*Republika Srpska*)¹⁰⁶.

De leur côté, le HDZ (Communauté démocratique croate) se montre plus hésitant et décide, à la place de démanteler la Bosnie-Herzégovine, de créer deux régions autonomes croates : *l'Herceg-Bosna* (Herzégovine occidentale et Bosnie centrale) et *Posavina* (nord de la Bosnie)¹⁰⁷.

Alors que le SDS met en place ses menaces d'exécution, Alija Izetbegovic, représentant des Bosniaques déclare devant le Parlement bosniaque « *Pour la Bosnie*

¹⁰¹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 367.

¹⁰² GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 367.

¹⁰³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 368.

¹⁰⁴ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 98.

¹⁰⁵ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 54.

¹⁰⁶ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 55.

¹⁰⁷ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 55.

*souveraine, je sacrifierai la paix, pour la paix en Bosnie, je ne sacrifierai par la Bosnie souveraine*¹⁰⁸ »¹⁰⁹.

TROISIÈME PARTIE : La guerre, l'intervention internationale et la résolution du conflit

1. Les propositions de résolution du conflit émises durant la crise yougoslave

Lors de l'éclatement yougoslave, la CEE a directement tenté d'intervenir, car cela se déroulait sur le territoire européen. Au fil des guerres, elle tente de créer des accords de règlement du conflit entre les différents partis, sans jamais y parvenir¹¹⁰. Le conflit yougoslave est un véritable défi pour la CEE, nouvellement créé. C'est une manière de tester leur capacité à résoudre un conflit sur le territoire européen sans l'aide américaine, en vue d'une politique étrangère et de défense commune future¹¹¹.

De juin à septembre 1991, la CEE essaye de résoudre seule les conflits en ex-Yougoslavie.

1.1. L'accord de Brioni

De juin à septembre 1991, en plein milieu de la guerre croate, la CEE instaure l'accord de Brioni. Cet accord consiste à suspendre la demande d'indépendance slovène et croate pour une durée de 3 mois ainsi qu'à imposer le retrait de l'armée yougoslave en Slovénie. Cet accord rappelle le principe de "non-modification des frontières par la force" et la CEE met en place un embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie. Lord Carrington, médiateur de la CEE, propose cet accord de paix à

¹⁰⁸ *Oslobodjenje* (principal quotidien bosniaque), Sarajevo, 28 octobre 1991.

¹⁰⁹ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 55.

¹¹⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

¹¹¹ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.25.

Milošević. Il lui propose de reconnaître la Croatie avec, en échange, une protection des Serbes de Croatie. Milošević argumente que si les Croates peuvent quitter la Yougoslavie alors les Serbes de Croatie ont le droit de faire de même. Toutes les parties s'entendent sur l'accord de paix sauf Milošević. Il le rejette, car le plan stipule que chaque république en ex-Yougoslavie doit devenir souveraine et indépendante ce qui mènerait à la perte de contrôle de Milošević sur les autres républiques et à la dissolution de la Yougoslavie¹¹². Ainsi, cet accord de paix est un échec en raison de la montée des tensions entre les Serbes et les Croates et du désaccord de Milošević¹¹³.

D'octobre 1991 à juillet 1992, l'ONU s'implique.

1.2. La commission Badinter

La Commission d'arbitrage pour la paix en Yougoslavie, plus communément appelé la commission de Badinter, recommande la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie, mais pas celle de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. L'Allemagne prend les devants et reconnaît la Slovénie mais aussi la Croatie le 23 décembre 1991. La CEE, obligée de suivre pour montrer une image de cohésion, en fait autant le 16 janvier 1992¹¹⁴.

1.3. La Forpronu en Croatie

Le 21 février 1992, l'ONU déploie une "Force de protection des Nations Unies" de près de 15 000 hommes (Forpronu) en Croatie. Elle est chargée de protéger le retour des Croates sur le territoire croate pris par les Serbes, mais aussi de démilitariser la zone et de s'interposer entre les milices serbes et croates¹¹⁵.

¹¹² Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹¹³ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

¹¹⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

¹¹⁵ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, pp. 270-271.

1.4. Référendum sur l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine

La CEE demande à Alija Izetbegovic, représentant des Bosniaques, d'organiser un référendum sur l'autodétermination bosniaque. Il a lieu le 29 février et le 1^{er} mars 1992¹¹⁶. Les Bosno-Serbes boycottent en masse le référendum, car ils ne veulent pas d'une Bosnie-Herzégovine indépendante. Il n'y a que 62% de votants, principalement des Bosniaques et Bosno-Croates, et 99% sont pour l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine¹¹⁷. Le président Izetbegovic, en organisant ce référendum, espérait rendre la Bosnie-Herzégovine légitime et compter sur une intervention extérieure s'il y avait une violation de son intégrité¹¹⁸. En réponse, les Bosno-Serbes se proclament comme république fédérée. Deux pouvoirs rivaux se disputent le territoire de la Bosnie-Herzégovine¹¹⁹. Le gouvernement d'Izetbegovic demande donc la reconnaissance internationale, mais ne l'obtient initialement que de la Bulgarie, de l'Iran et de la Turquie. Les Bosniaques souhaitent conserver leurs frontières mais sortir de la fédération yougoslave. Les Bosno-Serbes souhaitent le démantèlement de la Bosnie-Herzégovine selon les frontières ethniques. Les Bosno-Croates hésitent entre rester en Bosnie-Herzégovine ou raccrocher la région où ils sont majoritaires à la Croatie¹²⁰.

1.5. Le plan Carrington-Cutileiro

En février 1992, la CEE décide d'intervenir sur le sort de la Bosnie-Herzégovine¹²¹. Lord Carrington, médiateur de la CEE met en place une conférence à La Haye pour trouver une solution au conflit en Bosnie-Herzégovine et Jose Cutileiro, diplomate portugais et envoyé spécial auprès du Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine et en Serbie, la préside¹²². Cette conférence de paix a pour but d'empêcher la Bosnie-Herzégovine de glisser dans la guerre. Une Bosnie-Herzégovine partagée selon les frontières communautaires ou une Bosnie-

¹¹⁶ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹¹⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

¹¹⁸ SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris, p. 98.

¹¹⁹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 370.

¹²⁰ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 370- 371.

¹²¹ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

¹²² DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

Herzégovine entière ?¹²³ De cette conférence de paix résulte le plan « Carrington-Cutileiro ». Ce plan propose de découper la Bosnie-Herzégovine en différents “cantons ethniques”¹²⁴. La Bosnie-Herzégovine resterait un État mais serait subdivisée selon des cantons serbes, croates et bosniaques¹²⁵. Les trois parties signent le plan en avril 1992, mais Alija Izetbegovic finit par se rétracter arguant qu’il ne peut pas accepter une division ethnique en Bosnie-Herzégovine. De plus, cette idée est très compliquée à mettre en place, car les populations sont trop éparpillées sur le territoire pour faire des cantons équilibrés¹²⁶.

Le 1^{er} mars 1992 a lieu le premier incident qui mènera à la guerre. À Sarajevo, un Bosno-Serbe est tué pour avoir brandi un drapeau yougoslave. La tension augmente, et les Serbes de Sarajevo se barricadent dans leur quartier¹²⁷.

1.6. Le siège de Sarajevo

Le siège de Sarajevo commence en mars 1992. Les Bosno-Serbes essayent de s’emparer du centre, mais sont repoussés par les forces bosniaques du général Jovan Divjak, un Bosno-Serbe, mais qui se considère comme Bosniaque. Le général Ratko Mladić, commandant des forces Bosno-Serbes, se replie avec ses troupes, à savoir le corps de *Sarajevo-Romanija* (SRK), dans les montagnes entourant la ville et pilonne la ville avec des obus pendant 44 mois consécutifs, tuant 5000 civils¹²⁸. Ce siège dure du 1^{er} avril 1992 au 30 novembre 1995¹²⁹.

¹²³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

¹²⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l’atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹²⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

¹²⁶ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

¹²⁷ WYNAENDTS, Henry. *L’Engrenage : chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 160.

¹²⁸ Documentaire BBC, “suicide d’une nation européenne”, réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹²⁹ Le tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie, affaire n°IT-95-05/18, le procureur du tribunal contre Radovan Karadžić, acte d’accusation modifié.

Le 6 avril 1992, les Douze¹³⁰ reconnaissent l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Les Bosno-Serbes, furieux, retirent leurs représentants à la présidence bosniaque¹³¹. La guerre est déclarée. Le même jour, une manifestation pacifiste et pacifique de plus de 100 000 personnes se rend devant le Parlement bosniaque pour demander la tenue d'élections anticipées. Ils seront violemment attaqués par les tireurs d'élite serbes postés aux alentours de la ville. Dans un ultime geste, la société civile bosniaque a tenté d'évincer ces nationalismes de la sphère politique sans y parvenir¹³².

Le 7 avril 1992, le SDS proclame la "république serbe de Bosnie-Herzégovine" (*Republika Srpska*) à Pale, nouvelle capitale des Bosno-Serbes et Radovan Karadžić en est élu président¹³³. Les Bosno-Serbes de l'armée yougoslave sont envoyés dans l'armée de Radovan Karadžić par Milošević. Belgrade leur apporte un soutien financier ainsi que des milices radicales, coupables de nombreuses atrocités lors des nettoyages ethniques en Bosnie-Herzégovine¹³⁴. L'armée serbe et l'armée Bosno-Serbe contrôlent maintenant plus de 60% du territoire bosniaque. Le Conseil de sécurité et l'ONU demandent le retrait des forces armées serbes (à l'époque encore appelée « armée yougoslave ») et mettent en place des sanctions contre la république fédérale de Yougoslavie, autoproclamée par la Serbie et le Monténégro. Cette nouvelle république fédérale de Yougoslavie créée après la dissolution de l'ancienne Yougoslavie, inclut la Serbie, le Monténégro ainsi que les anciennes provinces de Voïvodine et du Kosovo qui étaient intégrées à la Serbie. Les Bosniaques pour répondre à l'agression créent "*l'Armija Bosne i Hercegovine*" (armée de Bosnie-Herzégovine) et à ce moment-là, elle ne contrôle plus que 10-15% du territoire bosnien¹³⁵.

¹³⁰ Corresponds aux douze États membres composant la Communauté économique européenne entre 1986 et 1995 (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Grèce, Espagne et Portugal) [Europa.eu, https://europa.eu/european-union/about-eu/countries_fr#tab-0-1, consulté le 29 juillet 2019.].

¹³¹ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage : chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p.166.

¹³² BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 57.

¹³³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 372.

¹³⁴ Documentaire BBC, "*suicide d'une nation européenne*", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹³⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 372.

En mai 1992, la situation est chaotique. Il y a des combats partout pour arriver à des zones « ethniquement pures » et la ville de Sarajevo est assiégée par les Bosno-Serbes aidés des Serbes. Le 30 mai 1992, l'ONU rédige la résolution 757¹³⁶ qui met en place un embargo commercial, pétrolier et aérien à l'encontre de la Serbie et du Monténégro. Malgré les menaces des protagonistes internationaux, les Bosno-Serbes continuent d'empêcher l'aide humanitaire d'arriver à destination¹³⁷.

Le 8 juin 1992, par la résolution 758¹³⁸, le Conseil de sécurité de l'ONU décide d'étendre le mandat de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine pour libérer l'aéroport de Sarajevo et leur permettre d'acheminer des aides humanitaires dans la ville. Cela prendra des semaines et une menace d'emploi de la force par l'ONU pour que les Bosno-Serbes se retirent de l'aéroport¹³⁹. Le Conseil de sécurité, par cette résolution, vote des sanctions économiques à l'encontre de la Serbie¹⁴⁰. Les enclaves bosniaques en Bosnie-Herzégovine coincées entre la Serbie et les régions prises par les Bosno-Serbes sont les plus fragiles. Elles font état de nombreux crimes et massacres de civils par les forces serbes¹⁴¹.

En 1992, James Baker, secrétaire d'État dans l'administration du président George H. W. Bush, déclare que les États-Unis ne peuvent pas être la police du monde et prône une politique non interventionniste en Bosnie-Herzégovine, laissant l'Europe gérer le conflit. En 1994, le même discours est prononcé par Warren Christopher, secrétaire d'État dans l'administration du président Bill Clinton¹⁴².

¹³⁶ UNITED NATIONS, Résolution 575 (30 mai 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/757\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/757(1992)), consulté le 26 juin 2019.

¹³⁷ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, pp. 167-168.

¹³⁸ UNITED NATIONS, Résolution 758 (8 juin 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/758\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/758(1992)), consulté le 25 juin 2019.

¹³⁹ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 167.

¹⁴⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹⁴¹ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁴² Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

De juillet 1992 à mars 1993, la CEE, incapable de trouver une solution viable au conflit, laisse la place à l'ONU pour gérer des accords de paix entre les différents partis.

Le 13 août 1992, L'ONU découvre l'existence de camps tenus par les Bosno-Serbes en Bosnie-Herzégovine. Le Conseil de sécurité se dit « *profondément préoccupé par les informations faisant état d'exactions à l'encontre des civils emprisonnés dans des camps, des prisons et des centres de détentions* »¹⁴³. Le 14 août 1992, Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre polonais, est désigné comme rapporteur spécial pour l'ex-Yougoslavie de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Il est chargé d'enquêter sur l'ouverture des camps en Bosnie-Herzégovine¹⁴⁴.

Le 13 août 1992, le Conseil de sécurité, par les résolutions 770¹⁴⁵ et 771¹⁴⁶, autorise à la Forpronu l'usage de la force pour défendre les convois d'aide humanitaire et leur accès aux camps¹⁴⁷. La résolution 770 exhorte « *les États à prendre [...] toutes les mesures nécessaires pour faciliter [...] l'acheminement [...], de l'assistance humanitaire à Sarajevo et partout où il est nécessaire dans d'autres parties de la Bosnie-Herzégovine* »¹⁴⁸. Mais ces résolutions restent vaines. Les convois d'aide humanitaires sont pour la plupart arrêtés par les Bosno-Serbes et les Serbes, lors de leurs acheminements dans les enclaves bosniaques assiégées.¹⁴⁹

Durant toute la période du conflit, à chaque nouvelle révélation d'atrocités commises sur le territoire bosniaque, le Conseil de sécurité vote une nouvelle résolution, preuve de son incapacité dans cette guerre¹⁵⁰.

¹⁴³ UNITED NATIONS, Résolution 770 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/770\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/770(1992)), page 2, consulté le 26 juin 2019.

¹⁴⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 270.

¹⁴⁵ UNITED NATIONS, Résolution 770 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/770\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/770(1992)), consulté le 26 juin 2019.

¹⁴⁶ UNITED NATIONS, Résolution 771 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/771\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/771(1992)), consulté le 26 juin 2019.

¹⁴⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 513.

¹⁴⁸ UNITED NATIONS, Résolution 770 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/770\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/770(1992)), page 2, consulté le 26 juin 2019. ; WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, pp. 167-168.

¹⁴⁹ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 168.

¹⁵⁰ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 172.

Du 26 au 28 août 1992, la conférence internationale permanente sur la paix en ex-Yougoslavie, coprésidée par l'Américain Cyrus Vance, représentant de l'ONU et par le Britannique Lord David Owen, remplaçant Lord Carrington et représentant de la CEE, a lieu à Londres. Cette conférence qui devient une entreprise conjointe entre la CEE et l'ONU a pour ambition de coordonner les différentes organisations internationales impliquées dans le conflit en ex-Yougoslavie ainsi que de négocier un accord de paix mais sans résultats¹⁵¹.

En septembre 1992, Philippe Morillon, général français, est nommé au commandement de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine¹⁵².

Une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine est mise en place en octobre 1992¹⁵³.

Durant l'hiver 1992-1993, l'ONU et la CEE découvrent les viols commis en Bosnie-Herzégovine¹⁵⁴.

1.7. Le plan Vance-Owen

En janvier 1993, Cyrus Vance, délégué spécial aux Nations Unies et Lord Owen, médiateur de la CEE, proposent le plan « Vance-Owen »¹⁵⁵, aux trois parties pour garder une Bosnie-Herzégovine multicommunautaire unie¹⁵⁶. Ce plan consiste à partager la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes en fonction des trois communautés¹⁵⁷. La Bosnie-Herzégovine resterait un pays, mais avec 10 provinces. Chaque province serait maîtresse de son propre enseignement, ainsi que de ses transports et de sa police. Les provinces seraient ajustées de façon à ce que les Bosno-

¹⁵¹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 41.

¹⁵² KRIEG-PLANQUE, Alice. " *Purification ethnique* ": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, p. 513.

¹⁵³ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹⁵⁴ KRIEG-PLANQUE, Alice. " *Purification ethnique* ": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, p. 513.

¹⁵⁵ Voir Annexes, carte « plan Vance-Owen ».

¹⁵⁶ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 164.

¹⁵⁷ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 164.

Serbes ne puissent pas avoir leurs provinces séparées¹⁵⁸. Les Croates sont les seuls satisfaits dans ce plan, car leurs provinces sont situées sur la frontière de la Croatie et rentrent dans le plan de l'*Herceg Bosna Herzégovine* du HDZ¹⁵⁹. Les Bosniaques se sentent délaissés par le plan ; en accordant 43% du territoire aux Serbes, ils perdent une grande partie de leur territoire et voient leur gouvernement disparaître au profit d'un gouvernement serbo-croate-bosniaque. Ils l'acceptent tout de même n'ayant pas d'autre choix¹⁶⁰. Le 25 mars 1993, Alija Izetbegovic, représentant des Bosniaques et Mate Boban, représentant des Bosno-Croates, signent le plan¹⁶¹. Le 24 avril 1993, Lord Owen rencontre Milošević, le seul homme derrière les Bosno-Serbes capable de leur faire accepter le plan de paix. S'ils ne l'acceptent pas, les protagonistes internationaux mettront en place des sanctions aggravées contre la Serbie et son allié monténégrin. Le seul point qui inquiète Milošević est de savoir si lors de la présidence intérimaire, les Bosniaques, les plus nombreux en Bosnie-Herzégovine, utiliseraient ce pouvoir contre les Bosno-Croates et les Bosno-Serbes¹⁶². Ils se rencontrent tous à l'hôtel Astir, à Athènes, le 1^{er} mai 1993. Izetbegovic et Tudjman ont déjà approuvé le plan. Milošević pousse Radovan Karadžić à signer aussi¹⁶³. Le 5 mai 1993, lors de l'assemblée des Bosno-Serbes, à Pale, la nouvelle capitale autoproclamée de la république serbe de Bosnie-Herzégovine, les dirigeants bosno-serbes se rencontrent pour ratifier l'accord. Le 1^{er} ministre grec, Mitsotakis, les accompagne ainsi que Milošević pour soutenir le plan. Mais les dirigeants bosno-serbes le refusent, car en l'acceptant, ils abandonnent une grande partie des territoires qu'ils ont acquis lors des combats¹⁶⁴ et les régions autonomes serbes ne forment pas une entité commune collée à la Serbie¹⁶⁵. Les Bosno-Serbes veulent une seule région serbe de Bosnie-Herzégovine, et non pas des petits morceaux de territoires répartis aléatoirement¹⁶⁶. Le plan Vance- Owen proposé le 2

¹⁵⁸ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁵⁹ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p.271.

¹⁶⁰ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 164.

¹⁶¹ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 513.

¹⁶² Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁶³ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁶⁴ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁶⁵ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 164.

¹⁶⁶ WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris, p. 164.

janvier 1993 est donc rejeté par les Bosno-Serbes¹⁶⁷. Les Bosno-Serbes, conscients qu'ils peuvent agir en toute impunité, continuent leur nettoyage ethnique contre la population bosniaque dans toute la Bosnie orientale¹⁶⁸.

Le 22 février 1993, la résolution 808 du Conseil de sécurité de l'ONU crée le Tribunal pénal international (TPI) siégeant à La Haye, chargé de juger les acteurs responsables de violations du droit international humanitaire commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Le 25 mai, la résolution 827 confirme la création du TPI¹⁶⁹.

De mars 1993 à janvier 1994, l'ONU, incapable d'utiliser la force comme moyen d'action, commence à interagir avec l'OTAN¹⁷⁰.

Le 16 avril 1993, par la résolution 819¹⁷¹, le Conseil de sécurité institue Srebrenica comme "zones de sécurité" c'est-à-dire sous protection onusienne. Le 6 mai 1993, par la résolution 824¹⁷², les villes de Sarajevo, Tuzla, Zepa, Gorazde et Bihac deviennent aussi des "zones de sécurité"¹⁷³. Elles sont supposées être protégées par des casques bleus déployés dans le cadre de la Forpronu¹⁷⁴.

En mai 1993, les Bosno-Croates prennent les armes contre les Bosniaques pour créer un territoire qui pourrait être rattaché à la Croatie¹⁷⁵. Milošević et Tudjman mettent la pression sur la CE pour la création d'une confédération de la Bosnie-Herzégovine¹⁷⁶.

¹⁶⁷ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹⁶⁸ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 41.

¹⁶⁹ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique" : une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 513.

¹⁷⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 271.

¹⁷¹ UNITED NATIONS, Résolution 819 (16 avril 1993), [https://undocs.org/fr/S/RES/819\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/819(1993)), consulté le 26 juin 2019.

¹⁷² UNITED NATIONS, Résolution 824 (6 mai 1993), [https://undocs.org/fr/S/RES/824\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/824(1993)), consulté le 26 juin 2019.

¹⁷³ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique" : une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 514.

¹⁷⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

¹⁷⁵ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁷⁶ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

Un partage de la Bosnie-Herzégovine entre Croate et Serbe avait déjà été discuté par Tudjman et Milošević et même entre Radovan Karadžić (chef des Bosno-Serbes) et Mate Boban (chef des Bosno-Croates) en mai 1992 en Autriche. Les Bosniaques se retrouvent à combattre sur deux fronts. La ville de Mostar se retrouve au cœur du combat croato-bosniaque. Les combattants bosniaques qui avaient rejoint les forces croates se retrouvent enfermés dans des camps, sinistre souvenir des camps de concentration nazis. Les Croates détruiront aussi le pont de Mostar construit au XVI^e siècle par les Ottomans, symbole d'une Bosnie-Herzégovine multiculturelle¹⁷⁷.

1.8. Le plan Owen-Stoltenberg

Le 20 août 1993, un nouveau plan est proposé lors de la conférence internationale permanente sur la paix en ex-Yougoslavie à Genève par Lord Owen et Cyrus Vance, démissionnaire, est remplacé par Thorvald Stoltenberg, ambassadeur norvégien à l'ONU. Le nouveau "plan Owen-Stoltenberg"¹⁷⁸ prévoit la création de trois républiques constitutives où la république serbe obtient 52% du territoire, la république bosniaque 30%, la république croate 18% et Sarajevo et Mostar sous administration internationale¹⁷⁹. L'idée d'un partage de la Bosnie-Herzégovine en trois entités, déjà discuté entre Milošević et Tudjman et maintenant avancé par l'ONU et la CE est un véritable drame pour la communauté bosniaque. La perspective d'une intervention militaire internationale afin de rendre la Bosnie-Herzégovine unie n'est plus à l'ordre du jour. Les Bosniaques épuisés sont obligés d'accepter ce plan¹⁸⁰. Izetbegovic déclare ce jour-là ; « *Notre devoir ces jours-ci est de sauver de la Bosnie ce qui peut être sauvé. C'est notre devoir ici et aujourd'hui, pour que puisse peut-être, à l'avenir, être sauvée toute la Bosnie-Herzégovine*¹⁸¹ ». Le parlement bosniaque émet quelques conditions au « Plan Owen-Stoltenberg » comme des garanties militaires de l'OTAN, la présence de troupes américaines, des débouchés sur l'Adriatique et la Save et la restitution des territoires majoritairement bosniaque en 1992¹⁸². Ce plan est finalement abandonné

¹⁷⁷ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁷⁸ Voir Annexes, carte « plan Owen-Stoltenberg ».

¹⁷⁹ KRIEG-PLANQUE, Alice. "Purification ethnique": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, p. 514.

¹⁸⁰ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 65.

¹⁸¹ Discours reproduit dans *Lijljan*, hebdomadaire proche du SDA (Sarajevo, 1^{er} septembre 1993).

¹⁸² BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 65.

début 1994 à cause des désaccords et de la multiplication des conditions au sein du parlement bosniaque,¹⁸³ mais aussi dû au rejet des Bosno-Serbes de maintenir l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, car ils détenaient 70% du territoire et qu'ils en perdraient avec ce nouveau plan¹⁸⁴.

De février 1994 à décembre 1995, les États-Unis décident de s'impliquer après les nombreux échecs de l'ONU et de l'OTAN¹⁸⁵.

1.9. L'obus du marché de Sarajevo

Le 5 février 1994 a lieu l'attentat du marché de Sarajevo. Un obus lancé sur le marché de Markale par les forces serbes assiégeant Sarajevo fait 68 morts et environ 200 blessés¹⁸⁶. Les images diffusées le lendemain dans les médias choquent¹⁸⁷. L'opinion publique s'insurge et les alliés de l'OTAN se rencontrent pour mettre en place une stratégie de frappe aérienne contre les forces serbes de Bosnie-Herzégovine. Mais les Britanniques résistent, ils ne veulent aucunement entrer dans un conflit ouvert avec la Serbie. Finalement, les Britanniques acceptent et les Américains émettent un ultimatum aux forces serbes¹⁸⁸ ; ils ont jusqu'au 21 février pour retirer leurs armes lourdes dans un périmètre de vingt kilomètres autour de Sarajevo sinon l'OTAN lancera des frappes aériennes¹⁸⁹. Au début, Radovan Karadžić, chef des Bosno-Serbes et Ratko Mladić, commandant des forces bosno-serbes n'acceptent pas, jusqu'à ce que le président russe, Eltsine, intervienne et les somme d'obéir. En échange, il enverra des troupes russes dans les zones serbes autour de Sarajevo, les forces serbes acceptent ravies que les Russes se mêlent au conflit. Les forces serbes retirent leurs armes lourdes et une zone d'exclusion des armes lourdes sera définie autour de la capitale qui vivra un calme relatif pendant plus d'un an¹⁹⁰.

¹⁸³ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 150.

¹⁸⁴ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 42.

¹⁸⁵ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

¹⁸⁶ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁸⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. "Purification ethnique": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, p. 91.

¹⁸⁸ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁸⁹ KRIEG-PLANQUE, Alice. "Purification ethnique": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, p. 95.

¹⁹⁰ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

1.10. Création de la fédération croato-musulmane

Les Américains décident de recourir à une tactique d'isolement des Bosno-Serbes en réconciliant d'abord les Bosno-Croates et les Bosniaques¹⁹¹. En février 1994, à Zagreb, les Américains menacent Tudjman, en disant que s'il continue la guerre contre les Bosniaques, la Croatie subira elle aussi des sanctions. En quelques semaines, le président Clinton voit sa diplomatie fonctionner¹⁹². Le 8 février, Mate Boban, réticent à signer un accord de paix, est remplacé par Kresimir Zubak à la tête de « *l'Herceg-Bosna* »¹⁹³. L'accord de Washington de février 1994 met fin à la guerre qui faisait rage depuis 1 an entre les Bosniaques et les Bosno-Croates en Herzégovine et en Bosnie centrale. Cela met fin à *une* des guerres en Bosnie-Herzégovine. Cet accord est signé par le Premier ministre bosnien Haris Silajdžić, le ministre croate des Affaires étrangères Mate Granić, et le nouveau président de « *l'Herceg-Bosna* » Krešimir Zubak. C'est un accord de partage du territoire entre le SDA musulman et le HDZ croate. Cela permet de mettre fin au siège sanglant de la ville de Mostar placée sous l'administration de la CE pour 2 ans et de créer la fédération croato-musulmane début mars 1994¹⁹⁴. Cette nouvelle fédération est divisée en 10 cantons bosniaques et bosno-croates. Les Américains sont parvenus à obtenir un cessez-le-feu, entre les Bosno-Croates, les Croates et les Bosniaques après les avoir aidés à récupérer leurs territoires perdus durant la guerre. Les Bosno-Croates et les Bosniaques aidés des Américains ont pu faire front commun face aux Bosno-Serbes et reconquérir les 20% des territoires qui reviendraient à la fédération croato-musulmane dans le futur accord de paix à Dayton. Il valait mieux récupérer ces territoires maintenant que les négocier durant Dayton¹⁹⁵.

Mais les forces serbes veulent montrer qu'ils sont plus forts aux Américains et décident d'attaquer Goražde, enclave bosniaque en Bosnie Orientale, proclamée « zone de sécurité » par l'ONU¹⁹⁶. Le 29 mars 1994, les forces bosno-serbes bombardent la ville

¹⁹¹ Documentaire BBC, « *suicide d'une nation européenne* », réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁹² Documentaire BBC, « *suicide d'une nation européenne* », réalisé par Brian Lapping, 1996.

¹⁹³ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 71.

¹⁹⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 130.

¹⁹⁵ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 130.

¹⁹⁶ Documentaire BBC, « *suicide d'une nation européenne* », réalisé par Brian Lapping, 1996.

et ces 60 000 habitants¹⁹⁷. L'OTAN réplique le 10 et 11 avril 1994 et lance sa première frappe aérienne contre les forces bosno-serbes. Yasushi Akashi, le représentant personnel du Secrétaire général des Nations Unies en ex-Yougoslavie, est envoyé pour négocier un cessez-le-feu avec le représentant des Bosno-Serbes, Radovan Karadžić. Il l'obtient, mais cela n'empêche pas les forces bosno-serbes sous les ordres du général Ratko Mladić, d'envahir la ville. Le 22 avril 1994, le Conseil de sécurité vote la résolution 913, et exige le retrait des troupes bosno-serbes de Goražde. Cela fonctionne, et le 24 avril 1994, 500 casques bleus sont déployés pour protéger la ville¹⁹⁸.

En juin 1994, la Chambre des représentants aux États-Unis vote la levée de l'embargo contre l'armée bosniaque et cela contre l'avis du président Clinton¹⁹⁹.

1.11. Le groupe de contact

En juillet 1994, le « groupe de contact²⁰⁰ » composé des États-Unis, de la Russie, de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni propose un nouveau plan de paix attribuant 49% du territoire de la Bosnie-Herzégovine à une « entité serbe » restant à déterminer et 51% à la fédération croato-musulmane²⁰¹. Chaque partie aurait son armée. Les Français et les Britanniques proposent de regrouper l'entité serbe et la république fédérale de la Yougoslavie comme c'est le cas pour la fédération croato-musulmane et la Croatie, mais le parlement de la république serbe rejette cette initiative²⁰². La république fédérale de Yougoslavie représentée par Milošević et le Parlement de la fédération croato-musulmane acceptent,²⁰³ mais les Bosno-Serbes occupant 70% du territoire de la Bosnie-Herzégovine refusent ce plan de paix²⁰⁴. La

¹⁹⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 98.

¹⁹⁸ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 98-99.

¹⁹⁹ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

²⁰⁰ Voir Annexes, carte « plan du groupe de contact ».

²⁰¹ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 74.

²⁰² DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

²⁰³ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 514.

²⁰⁴ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 44.

Serbie, soucieuse de rétablir son économie, presse les Bosno-Serbes d'accepter, mais les dirigeants bosno-serbes ne tiennent pas compte de cet avertissement²⁰⁵.

Le 26 mai 1995, l'OTAN bombarde les forces serbes autour de Sarajevo. Les Bosno-Serbes ripostent par la prise en otage de plusieurs centaines de soldats de la Forpronu. C'est une erreur stratégique de la part de l'OTAN : lancer une attaque aérienne contre les Bosno-Serbes alors qu'il y a des forces exposées sur le terrain (dans ce cas-ci la Forpronu). L'OTAN est humiliée et les Bosno-Serbes comprennent qu'ils n'ont plus à avoir peur²⁰⁶. Les derniers soldats retenus en otages sont libérés le 18 juin 1995²⁰⁷.

Le 15 juin 1995, le Conseil de sécurité de l'ONU crée une force de réaction rapide plus offensive. Le 21 juillet, à Londres, le « groupe de contact » approuve un plan de frappes aériennes massives confiées à l'OTAN. C'est l'opération *Deliberate Force*. De leur côté, l'armée croate, l'armée bosniaque et le HVO, par les accords de Split du 22 juillet 1995, renforcent leur coopération militaire²⁰⁸.

Durant le mois de juillet 1995, les forces serbes s'emparent des « zones de sécurité » de Srebrenica²⁰⁹ (le 11 juillet) et de Zepa (le 25 juillet)²¹⁰.

Le 25 juillet 1995, Radovan Karadžić, dirigeant des Bosno-Serbes, et Ratko Mladić, commandant militaire des forces bosno-serbes en Bosnie-Herzégovine, sont inculpés pour génocide et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie²¹¹.

²⁰⁵ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 74.

²⁰⁶ Documentaire BBC, « suicide d'une nation européenne », réalisé par Brian Lapping, 1996.

²⁰⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 514.

²⁰⁸ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 75.

²⁰⁹ Voir point 5.1. Le massacre de Srebrenica.

²¹⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

²¹¹ KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 515.

Le 27 juillet 1995, T. Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme à l'ONU démissionne après la découverte du massacre de Srebrenica²¹².

1.12. L'attentat du marché de Sarajevo

Le 28 août 1995, à la suite d'un énième bombardement meurtrier sur Sarajevo, l'OTAN lance une offensive contre l'armée du dirigeant Bosno-Serbe Radovan Karadžić²¹³. Un bombardement serbe avait déjà fait des morts et des blessés en février 1994 et l'OTAN avait lancé un ultimatum à l'armée serbe pour qu'elle cesse le siège de Sarajevo²¹⁴. L'OTAN pilonne les positions serbes ce qui met fin à un siège qui aura duré 44 mois et fait des milliers de morts²¹⁵.

La nouvelle alliance croato-bosniaque, soutenue par une aide militaire américaine, permet à l'armée croate de récupérer les territoires de la Slavonie occidentale en mai 1995 et la Krajina en août 1995 qu'elle avait perdu aux mains des indépendantistes serbes de Croatie au début de la guerre²¹⁶. Cette nouvelle alliance permet aussi à l'armée bosniaque de récupérer l'enclave de Bihac, assiégé depuis plus de 3 ans et la reconquête de plus de 20% du territoire de la Bosnie-Herzégovine²¹⁷.

Le 30 août 1995, le parlement de la république serbe de Bosnie-Herzégovine demande à Milošević de négocier en son nom²¹⁸.

1.13. Les accords de Dayton

Les accords de Dayton²¹⁹ signés le 14 décembre 1995 à Paris par Alija Izetbegovic, Slobodan Milošević et Franjo Tudjman, mettent fin à la guerre de Bosnie-

²¹² KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 515.

²¹³ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 273.

²¹⁴ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 272.

²¹⁵ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

²¹⁶ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 118.

²¹⁷ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 118.

²¹⁸ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p. 273.

²¹⁹ Voir Annexes, carte « le plan américain approuvé à Dayton ».

Herzégovine. Les négociations ont lieu du 1^{er} au 21 novembre 1995 à Dayton dans l'Ohio aux États-Unis sous la présidence américaine et de son négociateur Richard Holbrooke²²⁰. Les accords de Dayton reprennent les grandes lignes de l'accord de paix proposé par le « groupe de contact ». Ils partagent la Bosnie-Herzégovine en deux entités distinctes ; la fédération croato-musulmane (51% du territoire) et la *Republika Srpska* (49%). Sarajevo demeure la capitale et le Parlement regroupe les 3 communautés bosniaques²²¹.

Le 20 décembre 1995, l'ONU transfère les compétences de la Forpronu à l'*Implementation Force* (Ifor) mandatée par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Elle est chargée de faire respecter les dispositions des accords de Dayton²²².

2. Les États occidentaux, grands observateurs tacites du conflit

L'État français ainsi que les autres États européens ont préféré prôner l'intégrité de la Yougoslavie que sa désintégration²²³. L'État yougoslave n'a jamais été compris par les peuples d'Europe de l'Ouest, car cet État ne partage ni une langue ni une histoire commune.²²⁴

Les pays occidentaux s'imposent comme maîtres de la politique internationale à la suite de leur victoire dans la guerre du Golfe. Pourtant, ils n'empêchent en rien le conflit qui débute en Bosnie-Herzégovine, et s'y prennent très maladroitement dans le processus de paix²²⁵.

2.1. La France

La France a une vision centraliste et jacobine de l'État. Les dirigeants français ont du mal à comprendre pourquoi des peuples peuvent ressentir l'envie de se séparer de leur

²²⁰ DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris, p.97.

²²¹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 45.

²²² KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 515.

²²³ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 15.

²²⁴ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 16.

²²⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 381-390.

pays. Le concept de “multinational” est mal compris en France dans un pays aussi homogène, avec la même langue et la même histoire. L’amitié franco-serbe, qui a grandi durant la Première Guerre mondiale, est aussi un des facteurs du soutien français à Belgrade. De plus, lors du conflit de nombreuses désinformations dues à de l’incompréhension et des préjugés circulent en France. Cela crée de la confusion dans les rangs français. La France soutient “l’intégrité de la Yougoslavie” alors que la république n’existe plus depuis longtemps²²⁶.

Sous la présidence de François Mitterrand, la guerre en Bosnie-Herzégovine est attribuée à une fatalité historique et une reconnaissance trop rapide des indépendances de la Slovénie et de la Croatie en janvier 1992 et de la Bosnie-Herzégovine en avril 1992²²⁷. Pour les autorités françaises, l’unité de la Yougoslavie permettait de contenir les haines séculaires des différentes communautés, mais aussi d’étouffer le problème de minorités. Avec les indépendances, des minorités sont apparues en Croatie ce qui a mené à un conflit. Cette opinion des dirigeants français fait porter une énorme responsabilité à l’Allemagne qui a été la première à reconnaître l’indépendance de la Croatie et la Slovénie en décembre 1991²²⁸. Cette vision explique le soutien des dirigeants français à une résolution du conflit par la négociation et une intervention humanitaire pour protéger le droit des minorités²²⁹. Mais les violences et les crimes n’ont fait qu’augmenter du à un sentiment d’impunité des Bosno-Serbes²³⁰. En effet, les dirigeants français sous le président Mitterrand montraient par leurs actes une préférence à l’égard des Serbes²³¹. Pour eux, dans cette guerre il n’y a ni agresseur ni agressé, c’étaient des vieilles rancœurs qui ont atteint leurs paroxysmes²³².

²²⁶ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 381-390.

²²⁷ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p.184-185.

²²⁸ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p.185.

²²⁹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 186.

²³⁰ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 187.

²³¹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 187.

²³² MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 189.

Sous la présidence de Jacques Chirac qui débute en mai 1995, la politique étrangère française face à la Serbie change radicalement. Les Serbes et les Bosno-Serbes sont considérés comme les agresseurs et il n'est plus question de continuer à faire une politique de négociation. Jacques Chirac et son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, privilégient une politique d'offensive à l'encontre des Bosno-Serbes. C'est sous Jacques Chirac que naît l'initiative d'une Force de réaction rapide (FRR) destinée à protéger les populations bosniaques et à rééquilibrer le rapport de force sur le terrain²³³. Cette FRR est créée le 15 juin par l'ONU et intervient sur le terrain contre les Bosno-Serbes et Serbes dès juillet 1995. Lors du deuxième massacre sur le marché de Sarajevo le 28 août 1995, le président Chirac prône une action militaire et des frappes aériennes contre les positions serbes²³⁴.

2.2. L'Allemagne

L'Allemagne a directement pris le parti de la Croatie. Il y a une diaspora croate importante en Allemagne ce qui permet aux Allemands de posséder de meilleures connaissances sur les différences communautaires en Yougoslavie. A contrario des dirigeants français sous la présidence de Mitterrand, les dirigeants allemands ne considèrent pas la Serbie comme une nation héroïque entourée d'ennemis, mais bien le « terroriste des Balkans », cherchant toujours la bagarre avec ces voisins. C'est aussi un préjugé datant de la Première Guerre mondiale et qui nourrit des sentiments anti-serbes²³⁵.

2.3. La Russie

La Russie, très proche culturellement de la Serbie, a montré son soutien à la nouvelle république fédérale de la Yougoslavie dans le conflit. Partageant la même religion (orthodoxie), mais aussi la même vision politique (anciennement communiste et une forme d'anti-occidentalisme), les Russes ont aussi vu un moyen de remettre un pied

²³³ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 204.

²³⁴ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 205.

²³⁵ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 391-392.

dans la politique Balkans, après en avoir été éjecté depuis la rupture entre Staline et Tito en 1948.²³⁶

2.4. Les autres pays

Les pays limitrophes se sentent, *de facto*, présents dans le conflit. Les Hongrois, partageant une frontière avec la Croatie, se sentent menacés, et ayant des minorités hongroises dans ces régions, se retrouvent mêlés à ce conflit. L'Italie et l'Autriche sont aussi bien informées sur le conflit dû à leur proximité²³⁷.

Des pays comme l'Espagne et la Grèce n'ont pas fait part de leurs soutiens à l'indépendance des républiques ; L'Espagne, par peur que cela motive les indépendantistes en Catalogne et au Pays basque, et la Grèce pour des raisons liées à son conflit avec la Macédoine²³⁸.

3. L'ONU

Quelles ont été les stratégies de l'ONU ? Qu'est-ce qui explique la lenteur de réaction de l'administration onusienne dans le conflit bosniaque ? L'ONU fonctionne avec une philosophie du maintien de la paix qui comporte trois règles ; la neutralité de l'ONU, le non-emploi de la force sauf en cas de légitime défense et le consensus formel des parties. L'erreur de l'ONU pendant les premières années du conflit en ex-Yougoslavie a été d'essayer de maintenir une paix qui n'a jamais existé.

De plus, l'ONU ne voulait pas entrer dans une logique de coercition, pourtant mentionnée dans le Chapitre VII de sa Charte²³⁹. Comme le stipule l'Article 42 du Chapitre VII de sa Charte : “ [...] le Conseil de sécurité [...] peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations

²³⁶ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 184.

²³⁷ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, pp. 393-394.

²³⁸ GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris, p. 395.

²³⁹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 126.

Unies.²⁴⁰ ». Les protagonistes internationaux ont mal pensé stratégiquement. Ils auraient dû utiliser l'OTAN directement après le début de la guerre pour l'arrêter, et ensuite, utiliser l'ONU pour faire et maintenir la paix²⁴¹.

4. La Forpronu

La force de protection des Nations Unies est créée le 21 février 1992 par la résolution 743 du Conseil de sécurité et dure jusqu'en décembre 1995. Elle est initialement créée pour assurer la paix en Croatie après la guerre qui opposa les rebelles serbes de Croatie et l'État croate. En juin 1992, son mandat est étendu en Bosnie-Herzégovine. En mars 1995, ces effectifs sont d'un peu moins de 40 000 militaires, ainsi que des observateurs, des policiers et des agents locaux. En décembre 1995, après les accords de Dayton, la Forpronu est remplacée par l'*Implementation Force* (Ifor), cette dernière, déployée pour une durée de 1 an en Bosnie-Herzégovine, est chargée de la *mise en oeuvre de la paix*²⁴². La *Stabilisation force* (Sofr) prend la relève le 20 décembre 1996 et est chargée de *stabiliser la paix*. Elle est dissoute en 2004²⁴³.

5. L'action humanitaire en Ex-Yougoslavie

5.1. Le Comité international de la Croix-Rouge

Lorsqu'un peuple se retrouve sans sécurité dû à une déstructuration de l'État, la nécessité d'intervention d'un acteur neutre et extérieur se fait pressante. Cette action vient d'une compassion envers ces victimes. C'est ainsi qu'une organisation neutre, impartiale et gardienne des victimes lors de conflit armé s'est créée ; le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC). La Croix-Rouge a été créée par le Genevois, Henri Dumant, après son épisode traumatique de la bataille de Solferino en 1859. La Croix-Rouge est la première institution internationale à intervenir dans le conflit en ex-Yougoslavie. Elle est aussi la première à dénoncer l'usage des camps de prisonniers

²⁴⁰ Nations unies, Chapitre VII : Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'actes d'agression.

²⁴¹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 129.

²⁴² ROP, *historique de l'opération Forpronu*, Université de Montréal, <http://www.operationspaix.net/53-historique-forpronu.html>, consulté le 26 juin 2019.

²⁴³ SFOR, *History of the NATO-led by stabilization force (SFOR) in Bosnia and Herzegovina*, <https://www.nato.int/sfor/docu/d981116a.htm>, consulté le 26 juin 2019.

et du “nettoyage ethnique”. Elle coopère avec le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) pour relocaliser les réfugiés dans d’autres pays. Lorsque les protagonistes internationaux se rendent compte des violations du droit humanitaire dans le conflit, ils font l’erreur de se lancer dans l’assistance humanitaire, plutôt que de mettre un terme à cette guerre. L’ONU et l’OTAN envoient des soldats sur place pour protéger et assister les victimes, mais ne prennent aucune initiative militaire. Ces actions humanitaires, pendant les premières années du conflit, masquent l’impuissance politique des protagonistes internationaux dans la résolution du conflit²⁴⁴. Le rôle de la Croix-Rouge dans le conflit en ex-Yougoslavie est de vérifier les bonnes conditions de détentions des prisonniers. La Croix-Rouge se retrouve devant de nombreux dilemmes lors du conflit par exemple avec le déplacement des réfugiés. En aidant les minorités à quitter leur région, la Croix-Rouge participe et aide les belligérants dans leur but de nettoyage ethnique. D’un autre côté, en n’aidant pas les civils à partir, la Croix-Rouge abandonne ces civils à eux-mêmes. En plus de la protection des civils dans les conflits, la Croix-Rouge permet la fourniture d’eau potable, une assistance nutritionnelle ainsi que la distribution de médicaments. La Croix-Rouge, en considérant l’action humanitaire comme sa priorité, ne participe pas à la reconstruction d’une nation, mais à la protection d’une population.²⁴⁵

5.2. Le Haut-Commissariat des réfugiés

Le Haut-Commissariat des réfugiés, créé par les Nations-Unies en 1950, intervient dans le conflit quelques mois après le commencement. Il est désigné comme le *Lead Agency*²⁴⁶. Ce programme a pour but de protéger les réfugiés, mais dans le conflit en Bosnie-Herzégovine, la situation est telle qu’ils ont dû élargir son mandat. Le HCR se charge de la distribution de nourriture du Programme alimentaire mondiale (PAM), ainsi que la coordination de l’installation des réfugiés dans les pays tiers. Les convois humanitaires sont, pour la plupart du temps, détournés ou interdits de passage. De nouveau, les soldats sur place censés protéger les convois et les civils se retrouvent face un paradoxe : s’ils utilisent la force pour faire passer les convois jusqu’aux

²⁴⁴ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 144.

²⁴⁵ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 150.

²⁴⁶ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L’Harmattan, 1996, Paris, p. 152.

victimes, il ne s'agit plus d'humanitaire impartial, mais d'une action militaire. C'est prendre le risque de prendre parti dans le conflit, ce que répugne l'ONU à faire au début du conflit. Comme le citent très clairement Gnaedinger et Girod, tous deux membres de la Croix-Rouge, «*si l'on veut secourir toutes les victimes sans discrimination, seule l'impartialité le permet*»²⁴⁷. Le HCR est perçu par les Bosno-Serbes comme un agent de l'ONU, il est politiquement marqué. Dès que l'ONU est prise à parti, le HCR est entraîné malgré lui dans les conflits politiques. Cela ne le rend pas assez impartial aux yeux des belligérants²⁴⁸.

5.3. Les « zones de sécurités »

Ce terme est créé après la promesse du général Morillon, commandant des forces armées de l'ONU, de protéger les Bosniaques dans l'enclave de Srebrenica. Le terme « zone de neutralité » existe déjà dans le droit international. Il définit une zone considérée comme neutre par les deux parties en conflit. Dans le cas du terme « zone de sécurité », cela émane d'une décision unilatérale. L'ONU n'a pas demandé l'avis des Bosno-Serbes en déclarant les zones de Srebrenica et Zepa comme « zone de sécurité ». Mais ce terme est trop flou, et pour qu'il fonctionne, il faut l'imposer aux Bosno-Serbes par la force ce que ne peut pas se permettre l'ONU. Quand les forces bosno-serbes s'emparent des enclaves de Srebrenica et de Zepa durant l'été 1995, ils ne rencontrent aucune difficulté. Comment protéger ces zones sans usage de la force ? C'est une humiliation pour l'ONU et l'OTAN, chargées de protéger ces zones. L'OTAN a bien bombardé quelques cibles serbes lors de la prise de l'enclave de Tuzla le 25 mai 1995 par les Bosno-Serbes, mais elles ont dû vite arrêter à cause du chantage des Bosno-Serbes ayant pris des casques bleus en otage. Encore une autre humiliation pour les protagonistes internationaux. T. Mazowiecki, rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme, démissionnera après la publication de rapport accablant sur les massacres commis dans ces « zones de sécurité ». L'ONU s'est elle-même damnée en créant un dispositif qu'elle ne pouvait pas protéger²⁴⁹.

²⁴⁷ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 154.

²⁴⁸ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 155.

²⁴⁹ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 156.

6. Les crimes commis durant la guerre de Bosnie-Herzégovine

6.1. Le massacre de Srebrenica

Ce massacre a été vu comme une tragédie, mais aussi une autre façon pour les pays occidentaux de montrer au monde leur incapacité à protéger les populations dans un conflit²⁵⁰. Srebrenica est une enclave bosniaque située dans l'est de la Bosnie-Herzégovine. Elle est assiégée par les Bosno-Serbes sous les ordres du général Ratko Mladić. En mars 1993, le général Morillon, général français, travaillant pour l'ONU, se rend dans l'enclave pour constater l'état des habitants, privés des convois humanitaires. Arrivé dans l'enclave, les Bosniaques l'empêchent de repartir, craignant une attaque des Bosno-Serbes. Morillon leur fait la promesse de les protéger au nom des Nations Unies. Les Nations Unies se retrouvent dans une position délicate et décident de faire voter le 4 juin 1993 la résolution 836 qui donne à Srebrenica le statut de "zones de sécurité". Morillon fait signer un accord entre le général Ratko Mladić et le commandant des forces bosniaques, Naser Oric, pour protéger la zone. Le commandant bosniaque doit démilitariser la zone en échange d'une promesse de non-agression des Bosno-Serbes²⁵¹. Une démilitarisation qui aura une conséquence dramatique, quand lors de l'attaque serbe le 11 juillet 1995, la défense bosniaque de Srebrenica sera incapable de protéger ses civils²⁵². Des casques bleus, d'abord canadiens et ensuite néerlandais, sont déployés au sein de la Forpronu, chargée d'atténuer les tensions et de s'occuper de la sécurité des populations civiles. Malgré la présence internationale, la population vit un calvaire. Les convois humanitaires sont bloqués par les forces bosno-serbes²⁵³. Le 1995, les casques bleus sont pris en otage et l'ONU négocie. L'ONU hésite à abandonner ces enclaves ou "zones de sécurité" qu'elle a elle-même créée pour protéger les casques bleus. Le général Ratko Mladić et les plus hauts dignitaires des Nations Unies se rencontrent plusieurs fois pour décider

²⁵⁰ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p.7.

²⁵¹ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

²⁵² KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 86-87.

²⁵³ DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 8.

du futur de ces enclaves dans l'est de la Bosnie-Herzégovine. Le 11 juillet 1995, les milices serbes massacrent la population civile bosniaque dans l'enclave bosniaque de Srebrenica. L'ONU n'intervient pas et la population se retrouve aux mains des Bosno-Serbes. Plus de 8000 hommes et garçons seront tués au fusil et plus de 40 000 personnes seront déportées. Ces massacres et déplacements forcés se feront sous les yeux des casques bleus néerlandais présents sur place²⁵⁴.

6.2. Les viols

Le viol est une arme de guerre souvent utilisé en temps de conflit²⁵⁵. Le viol de guerre est une stratégie de démoralisation de l'adversaire. Cela affecte violemment la victime, ses proches et son environnement. C'est une affirmation symbolique de la domination du conquérant sur le conquis²⁵⁶. Le viol durant la guerre de Bosnie-Herzégovine suit une logique de "purification ethnique"²⁵⁷. À l'époque, la CEE voyait la pratique du viol en Bosnie-Herzégovine comme un problème humanitaire, un problème récurrent dans les conflits et non pas comme un instrument de la "purification ethnique"²⁵⁸. Le viol est utilisé afin de faire fuir les populations pour arriver à des territoires "ethniquement purs" mais aussi pour détruire l'identité du groupe, en traumatisant la victime, son entourage et son environnement²⁵⁹. Le Parlement européen déclare dans sa résolution du 17 décembre 1992 que le viol utilisé par les forces serbes à l'encontre des populations bosniaques en ex-Yougoslavie est "*une partie de la politique dite d'épuration ethnique*"²⁶⁰. Les Serbes, en faisant cela, détruisent la communauté bosniaque de l'intérieur²⁶¹. Les femmes violées se retrouvent rejetées par leur communauté²⁶². Cela suit une croyance archaïque dans laquelle le sperme est porteur

²⁵⁴ Documentaire BBC, "suicide d'une nation européenne", réalisé par Brian Lapping, 1996.

²⁵⁵ BROWNMILLER, Suzan. *Le viol*. Stock, 1976, Paris, p.44.

²⁵⁶ KRIEG-PLANQUE, Alice. "*Purification ethnique*": *une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 73.

²⁵⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. "*Purification ethnique*": *une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 75.

²⁵⁸ KRIEG-PLANQUE, Alice. "*Purification ethnique*": *une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 75.

²⁵⁹ KRIEG-PLANQUE, Alice. "*Purification ethnique*": *une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 77.

²⁶⁰ PARLEMENT EUROPÉEN, « Résolution sur les viols des femmes dans l'ex-Yougoslavie », 17 décembre 1992.

²⁶¹ BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris, p. 95.

²⁶² KRIEG-PLANQUE, Alice. "*Purification ethnique*": *une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris, p. 80.

de l'appartenance à une communauté et une religion. Ces enfants nés de viols seront considérés comme Serbes même si la mère est Bosniaque. Ces viols sont utilisés comme "armes génétiques". Ils n'ont pour but que de propager la race et détruire l'identité de l'autre²⁶³.

QUATRIÈME PARTIE : justice et réparation en Bosnie-Herzégovine

1. Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Le 22 février 1993, le Conseil de sécurité crée par la résolution 808, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Cette instance judiciaire de l'Organisation des Nations Unies sera amenée à « *juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commît sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991* »²⁶⁴. Quatre types de crimes sont jugés ; les violations des lois ou coutumes de la guerre, les crimes contre l'humanité, les infractions graves aux quatre Conventions de Genève de 1949 et le génocide²⁶⁵.

Les quatre Conventions de Genève règlent la protection des civils qui ne participent pas à la guerre, mais aussi la protection des malades, des blessés ou des naufragés des armées et des prisonniers de guerre qui ne peuvent plus combattre²⁶⁶. Le tribunal estime que plus de 140 000 personnes ont été tuées et des millions de déplacés²⁶⁷. Le tribunal a conclu que le massacre de Srebrenica était un génocide, mais aussi que les viols, commis par les forces armées bosno-serbes, étaient utilisées comme arme pour répandre la terreur²⁶⁸.

²⁶³ KRIEG-PLANQUE, Alice. " *Purification ethnique* ": une formule et son histoire. CNRS, 2003, Paris, pp. 82-83.

²⁶⁴ NATIONS UNIES, Conseil de sécurité, résolution 808, 22 février 1993.

²⁶⁵ NATIONS UNIES, *mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 26 juin 2019.

²⁶⁶ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Mandat et compétence du TPIY*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref/le-tribunal/mandat-et-competence-du-tpiy>, consulté le 27 juin 2019.

²⁶⁷ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.

²⁶⁸ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.

Situé à La Haye aux Pays-Bas, c'est le troisième tribunal international chargé de juger des responsables de crimes de guerre depuis le tribunal de Nuremberg et de Tokyo. Son mandat a duré de 1993 à 2017²⁶⁹.

Ratko Mladić, ancien commandant de l'état-major principal de l'armée bosno-serbe est arrêté en Serbie le 26 mai 2011, soit 16 ans après son inculpation en juillet 1995. Son jugement commence le 16 mai 2012 et dure un peu après 5 ans. Il est condamné pour persécution, meurtre, extermination, déportation, acte inhumain de transfert forcé ainsi que pour le génocide perpétré contre la communauté bosniaque à Srebrenica. Il est aussi condamné pour la prise d'otage d'observateurs militaires des Nations Unies et de membres de la Forpronu, alors qu'il savait que ces militaires ne participaient pas activement aux hostilités, ce qui est une violation de l'article 3 des Conventions de Genève ainsi qu'une violation des us et coutumes de la guerre. Ratko Mladić est condamné le 22 novembre 2017 à la prison à perpétuité²⁷⁰.

Radovan Karadžić, président de la *Republika Srpska* de 1992 à 1996 et ancien commandant suprême des forces bosno-serbes, est arrêté en 2008 à Belgrade en Serbie après avoir échappé à la justice pendant 13 ans. Il est condamné par le TPIY pour avoir participé à l'expulsion de Bosniaques et de Bosno-Croates sur des territoires revendiqués Bosno-Serbes ainsi qu'au siège de Sarajevo et à ces bombardements. Comme Ratko Mladić, il est condamné pour la prise d'otage des observateurs de l'ONU et des membres de la Forpronu ainsi que pour le génocide de Srebrenica. Il est accusé d'avoir encouragé et ordonné de commettre des crimes tels que des assassinats, des persécutions, des destructions des monuments culturels ou lieux de culte, des meurtres, des arrestations en masse et des actes inhumains, en tant que supérieur hiérarchique. Il est condamné à la prison à perpétuité en appel le 20 mars 2019 pour crimes contre l'humanité, génocide, violation grave des Conventions de Genève et violation des lois ou coutumes de la guerre²⁷¹.

²⁶⁹ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.

²⁷⁰ Judgement summary, *Trial Judgement Summary for Ratko Mladić*, Trial Chamber, The Hague, 22 November 2017, <http://www.icty.org/x/cases/mladic/tjug/en/171122-summary-en.pdf>, consulté le 26 juin 2019.

²⁷¹ Résumé du jugement, Résumé du jugement rendu dans l'affaire Radovan Karadžić, chambre de première instance, La Haye, 24 mars 2016,

Le Tribunal a aussi condamné d'autres acteurs de la guerre en ex-Yougoslavie tels que Milan Babić, ancien leader de la *Republika Srpska Krajina* en Croatie. Il a plaidé coupable et a été condamné à 13 ans de prison pour crimes commis envers des non-Serbes en Croatie²⁷². Il témoigne à l'accusation au procès de Milošević, entre le 18 novembre et le 9 décembre 2002. Il se suicide le 5 mars 2006 dans sa cellule²⁷³.

Slobodan Milošević, le 24 mai 1999, est le premier chef d'État en exercice à faire l'objet d'un acte d'accusation établi par une juridiction internationale. Président de la république fédérale de Yougoslavie du 15 juillet 1997 au 6 octobre 2000, il est inculpé pour des faits de complicité de génocide, déportation, meurtre, extermination, emprisonnement, destruction et appropriation de propriété, attaque sur des civils, traitement inhumain et cruel, et bien d'autres actes d'accusation dans les pays du Kosovo, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Il est arrêté le 1^{er} avril 2001 par les autorités serbes et est transféré à La Haye. Son jugement débute le 12 février 2002. Il meurt le 11 mars 2006, dans sa cellule, avant la fin de son procès²⁷⁴.

Le TPIY a inculpé 161 dirigeants politiques ou militaires ; 90 ont été condamnés, 13 ont été transférées dans les pays de l'ex-Yougoslavie pour y être jugées, 18 ont été acquittées, 37 actes d'accusation ont été retirés. Trois procédures sont en cours devant le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI) entré en fonction à Arusha, en Tanzanie, en 2012. Le MTPI est chargé de continuer à exercer les fonctions essentielles des deux tribunaux TPIY et TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda) une fois leurs mandats respectifs arrivés à échéance. Le 20 juillet 2011, le

http://www.icty.org/x/cases/karadzic/tjug/fr/160324_judgement_summary.pdf, consulté le 27 juin 2019.

²⁷² NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Milan Babić plaide coupable d'un chef de crimes contre l'humanité*, <http://www.icty.org/fr/press/milan-babi%C4%87-plaide-coupable-d%E2%80%99un-chef-de-crimes-contre-l%E2%80%99humanit%C3%A9>, (La Haye, 27 janvier 2004) consulté le 27 juin 2019.

²⁷³ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Milan Babić*, <http://www.icty.org/fr/content/milan-babi%C4%87-0>, consulté le 27 juin 2019.

²⁷⁴ UNITED NATIONS, "*Kosovo, Croatia & Bosnia*" (IT-02-54) *Slobodan Milošević*, Document prepared by the Communications Service of the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia, http://www.icty.org/x/cases/slobodan_milosevic/cis/en/cis_milosevic_slobodan_en.pdf, consulté le 27 juin 2019.

dernier fugitif, Goran Hadžić, ancien président de la république serbe en Croatie est arrêté²⁷⁵.

Le TPIY a drastiquement changé l'ordre du droit international. Il met fin à l'impunité pour crimes de guerre des chefs d'État et des dirigeants militaires et politiques. 4650 personnes ont témoigné lors des procès. En jugeant les responsables des crimes de guerre, le tribunal contribue au rétablissement et maintien de la paix en ex-Yougoslavie²⁷⁶.

Bien que la plupart des accusés sont Serbes ou Bosno-Serbes, le tribunal a aussi condamné des Bosno-Croates et des Bosniaques pour des crimes qu'ils ont commis durant la guerre²⁷⁷.

2. La Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui

En 2019, les tensions sont encore présentes entre les différentes communautés au sein de la Bosnie-Herzégovine comme l'illustre l'arrivée de Milorad Dodik, ultranationaliste Serbe, à la présidence tournante de Bosnie-Herzégovine. Élu majoritairement par sa communauté serbe dans la *Republika Srpska*, il prône la défense des Bosno-Serbes contre de potentielles remontées de violences intercommunautaires, mais aussi une Bosnie-Herzégovine plus décentralisée avec plus de pouvoir à la *Republika Srpska*. Ancien président de la *Republika Srpska*, Dodik ne pouvait plus se faire réélire, ayant utilisé tous les mandats. Pour rester au pouvoir, il a donc visé le niveau de pouvoir fédéral²⁷⁸.

²⁷⁵ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Chiffres clés des affaires du TPIY*, <http://www.icty.org/fr/cases/chiffres-cles-des-affaires> (mise à jour : avril 2019), consulté le 27 juin 2019.

²⁷⁶ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.

²⁷⁷ NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.

²⁷⁸ CHASTAND, Jean-Baptiste. « Le nationaliste serbe Milorad Dodik accède à la présidence tournante de la Bosnie », *Le Monde*, publié le 09 octobre 2018, https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/10/09/le-nationaliste-serbe-milorad-dodik-accede-a-la-presidence-tournante-de-la-bosnie_5366698_3214.html (consulté le 16 mai 2019).

Les procès pour punir les crimes de guerre ont encore lieu. Naser Oric, héros pour les Bosniaques, criminels de guerre pour les Bosno-Serbes, a été acquitté lors de son procès à Sarajevo. La nouvelle présidente de la *Republika Srpska*, Zeljka Cvijanovic, proche du nouveau président bosno-serbe Milorad Dodik, s'est insurgée contre cette décision et a rappelé la volonté des Bosno-Serbes de se séparer²⁷⁹.

Les Bosno-Croates jouent aussi sur la corde séparatiste, avec Dragan Covic, leader du parti d'extrême droite croate²⁸⁰.

Vingt ans après la fin de la guerre, le pays est toujours sous surveillance internationale. Les deux entités fédérées, la fédération croato-musulmane et la *Republika Sprka*, gèrent des compétences telles que l'éducation et la police et l'État fédéral s'occupe de la politique étrangère et de l'armée. Ce système politique divisé en plusieurs factions en fonction des communautés entraîne de la corruption et l'infiltration de malfaiteurs dans les sphères politiques. Le pays est gangrené par la corruption et l'impunité²⁸¹.

La guerre de Bosnie-Herzégovine a profondément affecté le pays, tant au niveau du développement économique que démographique. Les pertes humaines s'élèvent à plus de 100 000 morts et disparus. C'est un énorme choc démographique, s'ajoutant à la baisse radicale de la natalité et à l'immense flux de réfugiés²⁸².

La Bosnie-Herzégovine n'est pas parvenue à garder son aspect multiculturel et multicommunautaire. Comme après d'autres conflits communautaires et religieux, tel qu'au Liban, le pays demeure divisé selon des lignes communautaires²⁸³.

²⁷⁹ LE MONDE, *Le « défenseur de Srebrenica » Naser Oric acquitté en Bosnie*, publié le 30 novembre 2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/11/30/le-defenseur-de-srebrenica-acquitte-colere-serbe_5391092_3210.html, (consulté le 16 mai 2019).

²⁸⁰ LE MONDE, « Présidence bosnienne : victoire du nationaliste serbe Milorad Dodik », publié le 08 octobre 2018 https://www.lemonde.fr/international/article/2018/10/08/presidence-bosnienne-victoire-du-nationaliste-serbe-milorad-dodik_5366073_3210.html, (consulté le 16 mai 2019).

²⁸¹ CHASTAND, Jean-Baptiste. « Le pouvoir serbe de Bosnie fait arrêter le leader de la contestation », publié le 25 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/25/le-pouvoir-serbe-de-bosnie-fait-arreter-le-leader-de-la-contestation_5402096_3210.html, consulté le 16 mai 2019.

²⁸² SACHTER, Hugues. « La Bosnie-Herzégovine post-conflit. État(s) redistributeur(s) », *Balkanologie* [En ligne], Vol. XIV, n° 1-2 | décembre 2012, mis en ligne le 08 février 2013, consulté le 11 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/2354>.

²⁸³ MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris, p. 161.

CONCLUSION

La guerre en Bosnie-Herzégovine est le résultat de la désintégration de la Yougoslavie et d'une montée des nationalismes.

L'effondrement du communisme, fin des années 1980, avec la chute de l'URSS, fait disparaître les gouvernements communistes en Europe de l'Est. Les populations assoiffées de libertés se soulèvent. La politique de *glasnost* et *perestroïka* de Gorbatchev visant à mettre en place plus de transparence et de liberté d'expression, afin d'atténuer les ressentiments des populations sous le joug de l'Empire soviétique, donne un goût de liberté à ces populations. Ce mouvement de liberté nouvelle atteint la Yougoslavie et donne aux populations une soif d'autonomie.

Sous Tito, les nationalismes étaient réprimés ce qui permettait de maintenir une certaine cohésion entre les 6 républiques de la Yougoslavie. À la mort de Tito, le 4 mai 1980, les discours ultranationalistes ont trouvé un terreau fertile dans l'espace public. En 1989, Slobodan Milošević, ultranationaliste serbe, devient président de la Serbie. Il échauffe les esprits serbes avec des sujets sensibles afin de conditionner les populations en créant un climat de peur et de méfiance. Il dénonce l'oppression des minorités serbes dans les autres républiques ainsi que dans les deux provinces autonomes de la Voïvodine et du Kosovo. Bientôt, un sentiment national émerge, incitant à protéger tous les Serbes où qu'ils soient. Très vite, de nombreuses purges prennent place parmi les élites en Serbie, au Monténégro et dans les deux provinces autonomes du Kosovo et de la Voïvodine pour les remplacer par des pro-Serbes. Milošević prône la création d'une « Grande Serbie » qui comporte tous les territoires où se trouvent des Serbes en Yougoslavie. Un « nettoyage ethnique » se met en place où tous les non-serbes sont chassés des territoires à majorité serbe.

La montée du nationalisme en Serbie se déroule au moment de la campagne électorale de Tudjman en Croatie où là aussi une montée de nationalisme émerge au sein du peuple croate. La Croatie déclare son indépendance le 19 mai 1991 et en réaction, les Serbes de Croatie se rebellent et forment des régions autonomes. Le 31 mars 1991, la guerre est déclenchée en Croatie. La Serbie attaque la Croatie pour protéger ses minorités serbes.

La Slovénie déclare aussi son indépendance le 25 juin 1991, et l'armée yougoslave attaque la Slovénie dans le but de contrer l'acte d'autodétermination slovène et de garder la Yougoslavie unie.

La Communauté économique européenne a beaucoup de mal à comprendre et à gérer les conflits qui éclatent en ex-Yougoslavie. Cette région et sa complexité communautaire sont mal connue des pays européens. Les guerres en ex-Yougoslavie débutent au moment de la signature du traité de Maastricht, le 1^{er} novembre 1993. C'était une mise à l'épreuve pour la CEE, il était essentiel que ses membres se montrent unis pour pouvoir mener une politique commune dans le futur.

Pour régler les conflits en Slovénie et en Croatie, la CEE propose de « geler » les déclarations d'indépendances croate et slovène pendant 3 mois et en échange, l'armée yougoslave doit quitter le territoire slovène. Ce sont les accords de Brioni. En septembre 1991, la CEE et l'ONU mettent en place un embargo sur toutes les armes à destination de la Yougoslavie. Au sein de la CEE, il y a des désaccords sur la politique à adopter en ex-Yougoslavie. L'Allemagne est pour une reconnaissance des indépendances des républiques de Croatie et de Slovénie alors que la France, sous François Mitterrand, prône une Yougoslavie unie. Finalement, l'Allemagne reconnaît la Croatie et la Slovénie le 23 décembre 1991 ce qui contraint la CEE à faire de même, le 16 janvier 1992, pour montrer une cohésion. D'octobre 1991 à juillet 1992, l'ONU s'implique et le 21 février 1992, une "Force de protection des Nations Unies" (Forpronu) est déployée sur les nouvelles frontières en Croatie.

Les tensions communautaires ne tardent pas à aussi atteindre la Bosnie-Herzégovine. Alija Izetbegovic, président de la Bosnie-Herzégovine et représentant des bosniaques, demande une reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine. La CEE lui conseille d'organiser un référendum d'autodétermination. Il a lieu entre le 29 février et 1^{er} mars 1992 et les Bosno-Serbes, souhaitant être rattaché à la Serbie, le boycottent en masse. Cela marque le début de la guerre. L'embargo contre les armes en Yougoslavie voté par la CEE et l'ONU portera préjudice aux Bosniaques. Les Bosno-Serbes étaient armés par la Serbie qui s'était elle-même approprié tous les anciens équipements de l'armée yougoslave. Les Bosno-Croates eux étaient armés par la Croatie. En faisant cela, l'ONU et la CEE ont affaibli les Bosniaques et changé totalement l'équilibre des forces. En votant cet embargo, l'Europe et l'ONU ont pénalisé la population bosniaque et son armée grandissante. Par la suite, la CEE, incapable de gérer seule ces conflits, demande l'aide de l'ONU. Ensemble, ils vont créer le plan Carrington-Cutileiro qui propose de découper la Bosnie-Herzégovine en différents "cantons ethniques" mais cela sera un échec. En mars 1992, le siège de Sarajevo commence et la CEE reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine le

6 avril 1992. Le 8 juin 1992, l'ONU élargit le mandat de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine. La Forpronu est envoyée pour « maintenir la paix », mais quelle paix ? Il n'y avait aucun cessez-le-feu, ni de paix à maintenir. Maintenir une paix qui n'existe pas est impossible. Geler le conflit non plus. L'OTAN et l'ONU auraient dû s'attaquer aux causes du conflit pour y mettre fin. Pour cela, il n'y a que deux façons de la faire : négocier, ou imposer une paix en faisant la guerre. De juillet 1992 à mars 1993, l'ONU tente seule de trouver un accord de paix. Le plan Vance-Owen qui propose de partager la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes en fonction des trois communautés, est refusé par les belligérants. De mars 1993 à janvier 1994, l'ONU demande l'aide de l'OTAN. Les protagonistes internationaux proposent le plan Owen-Stoltenberg qui prévoit de diviser la Bosnie-Herzégovine en trois républiques constitutives mais il est également rejeté par les parties. De février 1994 à décembre 1995, les États-Unis s'impliquent et parviennent par les accords de Dayton du 14 décembre 1995, à mettre un terme aux conflits en Bosnie-Herzégovine, après les nombreuses tentatives infructueuses de la CEE, de l'OTAN et de l'ONU. Ils y sont parvenus en isolant les Bosno-Serbes, et en substituant le militaire à l'humanitaire. Les Américains ont isolé les Bosno-Serbes en réconciliant d'abord les Bosno-Croates et les Bosniaques en créant la fédération croato-musulmane. Après un énième attentat sur la ville de Sarajevo, les Américains, l'ONU et l'OTAN décident d'intervenir militairement dans le conflit et de lancer des attaques aériennes contre les forces bosno-serbes. Ce n'est pas que l'attentat en lui-même qui a forcé les protagonistes internationaux à intervenir, mais plutôt l'accumulation de tous les crimes commis. Mais lorsque l'ONU, l'OTAN et les Américains décident de lancer des frappes aériennes pour libérer la ville de Sarajevo, les Bosno-Serbes ripostent en prenant en otage des soldats de la Forpronu présents sur le terrain. C'est une erreur stratégique de l'OTAN et de l'ONU ainsi qu'une humiliation. Ces soldats n'avaient pas l'autorisation de faire usage de la force pour se défendre, la seule action militaire que l'OTAN et l'ONU autorisaient, était des frappes aériennes mais pas de combat armé sur le terrain. La stratégie de l'ONU et de l'OTAN de privilégier l'aide humanitaire à une action militaire a permis aux Bosno-Serbes de commettre, en toute impunité, des massacres sur les populations civiles en Bosnie-Herzégovine tels que le génocide de Srebrenica en juillet 1995 qui a résulté à 8000 hommes et garçons bosniaque tués par les Bosno-Serbes. Srebrenica était pourtant une « zone de sécurité » mais l'ONU et l'OTAN ont été incapables de la protéger des mains des Bosno-Serbes étant donné qu'elles ne

pouvaient pas faire usage de la force. Cette substitution du militaire à l'humanitaire et une lassitude du côté de la Serbie qui ne pouvait plus soutenir les Bosno-Serbes dans leur conquête, à cause des sanctions économiques et de la pression internationale, a été déterminant dans la conclusion des accords de Dayton. Même si l'action humanitaire n'était pas une bonne stratégie pour mettre fin du conflit, elle était quand même nécessaire. Le Comité international de la Croix-Rouge et le Haut-Commissariat des réfugiés ont protégé de nombreux civils d'atrocités. Aujourd'hui, la Bosnie-Herzégovine se relève lentement de la guerre. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie crée par la résolution 808 du Conseil de sécurité des Nations unies le 22 février 1993 a permis aux populations en ex-Yougoslavie d'obtenir justice. Tous les accusés ont été jugés. Ce tribunal a changé la perspective du droit international en montrant que les crimes de guerre ne peuvent plus rester impunis. Mais les tensions communautaires sont encore présentes en Bosnie-Herzégovine. Les élections d'ultranationalistes du côté des Bosno-Serbes et des Bosno-Croates, en 2019, ravivent les haines communautaires. La Bosnie-Herzégovine reste aujourd'hui encore diviser selon ses communautés ; les Bosno-Serbes, les Bosno-Croates et les Bosniaques.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- BOUGAREL, Xavier. *Bosnie: anatomie d'un conflit*. Édition la découverte, coll. « les dossiers de l'état du monde », 1996, Paris.
- BROWNMILLER, Suzan. *Le viol*. Stock, 1976, Paris.
- CASTELLAN, Georges. *Histoire des Balkans: XIVE-XXe siècle*. Fayard, 1991.
- DE BARROS-DUCHÊNE, Laurence. *Srebrenica : histoire d'un crime international*. L'Harmattan, 1996, Paris.
- DÉRENS, Jean-Arnault et SAMARY, Catherine. *Les 100 portes des conflits yougoslaves*. Éditions de l'atelier, 2000, Paris.
- FÉRON, Bernard. *Yougoslavie, origines d'un conflit*. Le Monde, 1993, Paris.
- GARDE, Paul. *Vie et mort de la Yougoslavie*. Fayard, 1992, Paris.
- KRIEG-PLANQUE, Alice. *"Purification ethnique": une formule et son histoire*. CNRS, 2003, Paris.
- KRULIĆ, Joseph. *Histoire de la Yougoslavie: De 1945 à nos jours*. Édition Complexe, 1993, Bruxelles.
- MONNOT, Cécile et COT, Jean. *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. L'Harmattan, 1996, Paris.
- PIERSON, Jean-Luc. *La Yougoslavie désintégrée*. GRIP, Institut européen de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 1992, Bruxelles.
- SAMARY, Catherine. *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*. L'Harmattan, 1994, Paris.
- TOMASEVICH, J., *War and Revolution in Yugoslavia, 1941-1945: Occupation and Collaboration*, Stanford University Press, 2001.
- WYNAENDTS, Henry. *L'Engrenage: chroniques yougoslaves: Juillet 1991-août 1992*. Denoël, 1993, Paris.

Sources électroniques

- CHASTAND, Jean-Baptiste. « Le nationaliste serbe Milorad Dodik accède à la présidence tournante de la Bosnie », *Le Monde*, publié le 09 octobre 2018, <https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/10/09/le-nationaliste-serbe-milorad->

dodik-accede-a-la-presidence-tournante-de-la-bosnie_5366698_3214.html

(consulté le 16 mai 2018).

- CHASTAND, Jean-Baptiste. « Le pouvoir serbe de Bosnie fait arrêter le leader de la contestation », publié le 25 décembre 2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/25/le-pouvoir-serbe-de-bosnie-fait-arreter-le-leader-de-la-contestation_5402096_3210.html, consulté le 16 mai 2019.
- Europa.eu, https://europa.eu/european-union/about-eu/countries_fr#tab-0-1, consulté le 29 juillet 2019.
- Judgement summary, *Trial Judgement Summary for Ratko Mladić*, Trial Chamber, The Hague, 22 November 2017, <http://www.icty.org/x/cases/mladic/tjug/en/171122-summary-en.pdf>, consulté le 26 juin 2019.
- LE MONDE, *Le « défenseur de Srebrenica » Naser Oric acquitté en Bosnie*, publié le 30 novembre 2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/11/30/le-defenseur-de-srebrenica-acquitte-colere-serbe_5391092_3210.html, (consulté le 16 mai 2019).
- LE MONDE, « Présidence bosnienne : victoire du nationaliste serbe Milorad Dodik », publié le 08 octobre 2018 https://www.lemonde.fr/international/article/2018/10/08/presidence-bosnienne-victoire-du-nationaliste-serbe-milorad-dodik_5366073_3210.html, (consulté le 16 mai 2019).
- NATIONS UNIES, *mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 26 juin 2019.
- NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Mandat et compétence du TPIY*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref/le-tribunal/mandat-et-competence-du-tpiy>, consulté le 27 juin 2019.
- NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.
- NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Milan Babić plaide coupable d'un chef de crimes contre l'humanité*, <http://www.icty.org/fr/press/milan-babi%C4%87-plaide-coupable->

- d%E2%80%99un-chef-de-crimes-contre-l%E2%80%99humanit%C3%A9, (La Haye, 27 janvier 2004) consulté le 27 juin 2019.
- NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Milan Babić*, <http://www.icty.org/fr/content/milan-babi%C4%87-0>, consulté le 27 juin 2019.
 - NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *Chiffres clés des affaires du TPIY*, <http://www.icty.org/fr/cases/chiffres-cles-des-affaires> (mise à jour : avril 2019), consulté le 27 juin 2019.
 - NATIONS UNIES, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *le Tribunal en bref*, <http://www.icty.org/fr/le-tribunal-en-bref>, consulté le 27 juin 2019.
 - Neven Andjelić, « l'émergence de la société civile dans la Bosnie-Herzégovine d'avant-guerre », *Balkanologie* [en ligne], Vol. IV, n° 1 | Septembre 2000 mit en ligne le 29 juillet 2010, consulté le 5 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/770>.
 - Résumé du jugement, Résumé du jugement rendu dans l'affaire Radovan Karadžić, chambre de première instance, La Haye, 24 mars 2016, http://www.icty.org/x/cases/karadzic/tjug/fr/160324_judgement_summary.pdf, consulté le 27 juin 2019.
 - ROP, *historique de l'opération Forpronu*, Université de Montréal, <http://www.operationspaix.net/53-historique-forpronu.html>, consulté le 26 juin 2019.
 - SACHTER, Hugues. « La Bosnie-Herzégovine post-conflit. État(s) redistributeur(s) », *Balkanologie* [En ligne], Vol. XIV, n° 1-2 | décembre 2012, mis en ligne le 08 février 2013, consulté le 11 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/2354>.
 - SFOR, *History of the NATO-led by stabilization force (SFOR) in Bosnia and Herzegovina*, <https://www.nato.int/sfor/docu/d981116a.htm>, consulté le 26 juin 2019.
 - UNITED NATIONS, Résolution 575 (30 mai 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/757\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/757(1992)), consulté le 26 juin 2019.
 - UNITED NATIONS, Résolution 758 (8 juin 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/758\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/758(1992)), consulté le 25 juin 2019.

- UNITED NATIONS, Résolution 770 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/770\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/770(1992)), page 2, consulté le 26 juin 2019.
- UNITED NATIONS, Résolution 771 (13 août 1992), [https://undocs.org/fr/S/RES/771\(1992\)](https://undocs.org/fr/S/RES/771(1992)), consulté le 26 juin 2019.
- UNITED NATIONS, Résolution 819 (16 avril 1993), [https://undocs.org/fr/S/RES/819\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/819(1993)), consulté le 26 juin 2019.
- UNITED NATIONS, Résolution 824 (6 mai 1993), [https://undocs.org/fr/S/RES/824\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/824(1993)), consulté le 26 juin 2019.
- UNITED NATIONS, “*Kosovo, Croatia & Bosnia*” (IT-02-54) *Slobodan Milošević*, Document prepared by the Communications Service of the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia, http://www.icty.org/x/cases/slobodan_milosevic/cis/en/cis_milosevic_slobodan_en.pdf, consulté le 27 juin 2019.

Documents légaux

- Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, affaire n°IT-95-05/18, le procureur du tribunal contre Radovan Karadžić, acte d'accusation modifié.
- Nations unies, Chapitre VII : Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'actes d'agression.
- PARLEMENT EUROPÉEN, « Résolution sur les viols des femmes dans l'ex-Yougoslavie », 17 décembre 1992.
- NATIONS UNIES, Conseil de sécurité, résolution 808, 22 février 1993.

Articles

- *Oslobodjenje* (principal quotidien bosniaque), Sarajevo, 28 octobre 1991.

Documentaires

- Documentaire BBC, “suicide d’une nation européenne”, réalisé par Brian Lapping, 1996.

Sources consultées mais non citées

- ALLAIN, Marie-Françoise et THOMAS, Isabelle. *L'ex-Yougoslavie en Europe: de la faillite des démocraties au processus de paix*. Éditions L'Harmattan, 1997, Paris.
- BADSEY, Stephen. and LATAWSKI, Paul. *Britain, NATO and the lessons of the Balkan Conflicts 1991-1999*. Franck Cass, 2004, London and New York.
- BOSE, Sumatra. *Bosnia after Dayton: Nationalist partition and International intervention*. Hurst & Company, 2002, London.
- BOUCHET, Paul. *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie : purification ethnique et crimes de guerre / Documents rassemblés par Le Nouvel Observateur et Reporter sans frontières ; préface de Paul Bouchet*. Éditions Arléa, 1993, Paris.
- DANCHEV, Alex et HALVERSON, Thomas. *International Perspectives on the Yugoslav Conflict*. Macmillan Press ltd, 1996.
- DAUDET, Y., MEHDI, R., *Les Nations-Unies et l'ex-Yougoslavie, colloque des 12 et 13 décembre 1997*, éditions A. Pedone, 1998, Paris.
- DYKER D., VEJVODA, I., *Yugoslavia and After: a study in fragmentation, despair and rebirth*, Longman, 1996, London and New York.
- EYAL, J., *Europe and Yugoslavia: lessons from a failure*, the Royal United Services Institute for Defence Studies, 1993.
- GARDE, P., *journal de voyage en Bosnie-Herzégovine : Octobre 1994*, la nuée bleu, 1995.
- JULLIARD, J., *Pour la Bosnie*, éditions du Seuil, février 1996
- KLEMENCIC, M., and ZAGAR, M., *The former Yugoslavia's diverse peoples: a reference sourcebook: ethnic diversity within nations*, ABC-CLIO's, 2004.
- KOVAC, K., *Bosnie : le prix de la paix*, éditions Michalon, 1995.
- LE PAPE, M., SIMEANT, J., VIDAL, C., *Crises extrêmes*, la Découverte, 2006.
- MAGAS, B., and ZANIC, I., *The war in Croatia and Bosnia-Herzegovina 1991-1995*, Frank Cass, London, 2001.
- MONNOM, A., *La déchirure yougoslave : Défi à l'Europe et au Monde*, la lucarne, 1993.
- RADOVIC, V., *Les spectres de la guerre : choses vues par un Yougoslave privé de son pays*, éditions l'Age d'Homme, 1992.
- RUPNIK, J., *Les Balkans : paysage après la bataille*, éditions Complexe, 1996.

- SAMSON, M., et VIARD, J., *L'éclatement yougoslave : une tragédie européenne*, éditions de l'Aube, 1994.
- WICHT, B., *L'OTAN attaque !: la nouvelle donne stratégique*, georg, 1999.

Documentaire

- « Bosna ! » réalisé par Bernard Henri-Lévy, 1994.
- « The death of Yugoslavia », BBC, 1995.

Comment l'OTAN, l'ONU et la CEE sont-elles intervenues pour mettre un terme au conflit en Bosnie-Herzégovine ? La montée des nationalismes en ex-Yougoslavie ne tarde pas à atteindre la Bosnie-Herzégovine. État multicommunautaire et multiculturelle, elle est le terrain idéal pour l'éclatement des tensions communautaire.

Mots-clés : Bosnie-Herzégovine, conflit, communautés, protagonistes internationaux.